inforespace

cosmologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle
1974 n° 17, 3me année

cotisations

Formule A (1974)		**Belgique**	**France**	**Autres pays**
Cotisation	ordinaire	FB 375,—	FF 45,—	FB 400,—
	étudiant	FB 300,—	FF 37,—	FB 325,—
	de soutien	FB 500,— minimum	FF 60,— minimum	FB 500,— minimum
Formule B (1974 + 1973)				
Cotisation	ordinaire	FB 700,—	FF 84,—	FB 750,—
	étudiant	FB 550,—	FF 67,—	FB 600,—
	de soutien	FB 1000,— minimum	FF 110,— minimum	FB 1000,— minimum
Formule C (1974 + 1973 + 1972)				
Cotisation	ordinaire	FB 950,—	FF 115,—	FB 1000,—
	étudiant	FB 750,—	FF 92,—	FB 800,—
	de soutien	FB 1250,— minimum	FF 140,— minimum	FB 1250,— minimum

Année 1973 seule (N° 7 à 12) : FB 375,—
Année 1972 seule (N° 1 à 6) : FB 300,—

Les cotisations étant renouvelables par année civile, trois formules s'offrent à vous : vous pouvez soit, formule A, souscrire à un abonnement pour l'année 1974, donnant droit aux numéros 13 à 18, soit, formule B, souscrire à la fois pour les années 1973 et 1974 (numéros 7 à 18), soit enfin, formule C, souscrire également pour l'année 1972, ce qui vous permet d'acquérir la collection complète de la revue, tous les anciens numéros étant encore disponibles. Nous attirons votre attention sur le fait que la souscription globale à 2 ou 3 années est plus avantageuse que l'achat séparé des 3 collections

Le bénéfice du tarif « étudiant » est étendu aux détenteurs de la « Carte J - Passeport des Jeunes » sur présentation de celle-ci ou envoi d'une photocopie.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. N° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire N° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque.

Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

INFORESPACE 1972 ET 1973 SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints pour cette année 1974 et leur nombre continue d'augmenter. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui possèderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos deux premières années de parution le début de nos grandes rubriques : l'« Historique des Objets Volants Non Identifiés » (période de 1947 à 1957), le « Dossier Photo » (au moins deux photos authentifiées d'OVNI par numéro, dont les cas belges), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec le début de la capitale étude sur « L'extraordinaire explosion de 1908 dans la Taïga » et d'autres travaux sur la propulsion des OVNI) ; parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « Les cartes de Piri Reis », « Le trilithe de Baalbeck »...

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur « Les OVNI au 19e siècle », des articles approfondis sur de grands cas, comme l'affaire Hill ou Trancas (Argentine), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Charles Garreau, Pierre Guérin, Brinsley Le Poer Trench, Paul Misraki, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies.
Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc.
Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Nous serons toujours très reconnaissants aux lecteurs qui nous enverront des livres et revues pour la bibliothèque, de même que des coupures de presse, photographies, etc., relatifs aux activités de l'association.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous en informer dans le plus bref délai.

FAITES DES ADHESIONS AUTOUR DE VOUS, PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMES.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/523.60.13

Président :
André Boudin

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Rédacteur en chef :
Michel Bougard

Mise en page :
Jean-Luc Vertongen

Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Editorial

Un éditorial est avant tout un article privilégié où un contact peut s'établir entre le lecteur et l'équipe qui essaye de le satisfaire. Il peut être aussi l'endroit idéal pour faire un certain nombre de mises au point importantes. C'est le cas aujourd'hui.

Nous avons toujours tenu, à la SOBEPS, à ne pas entrer dans de vaines querelles ridicules ou nous attacher à des propos dont les rapports avec l'ufologie sont plutôt lointains. Ces derniers temps cependant, se sont déroulés certains faits d'une gravité réelle qui nous obligent à sortir de notre réserve habituelle pour mettre les choses au point.

Le premier de ces incidents se rapporte au cas de M. Roger Lorthioir qui, par une publicité trompeuse, présentait des conférences sous le nom de la SOBEPS et dont le contenu allait contre les idées que nous avons toujours défendues. Nous tenons à souligner qu'aucun membre de notre Société n'est autorisé à user (ni surtout abuser comme dans ce cas) du nom de la SOBEPS pour présenter une conférence publique. Quiconque a bien entendu le droit de se présenter devant une assistance pour parler du phénomène OVNI, mais s'il veut le faire sous le couvert de notre Société, la moindre des choses est que nous en soyions prévenu et que nous puissions avoir toutes les garanties nécessaires quant aux propos qui y seront tenus. Si nous voulons réussir, notre sérieux doit être reconnu de tous, et chacun sait combien il faut être prudent quand il s'agit de parler du problème des OVNI devant un public non averti.

Il nous a également été rapporté que plusieurs personnes se présentaient chez certains témoins d'observations publiées dans la revue afin de refaire leur petite enquête personnelle. Pour ce faire, elles présentaient purement et simplement leur carte de membre. Nous devons là aussi insister sur la gravité de tels faits qui ne peuvent se reproduire. Seuls sont autorisés à se rendre chez des témoins les enquêteurs accrédités par la SOBEPS. Pour des raisons évidentes, nos enquêteurs sont parfois obligés de retourner sur place plusieurs mois après une observation. Si le témoin a déjà reçu la visite d'une dizaine de farfelus qui lui ont posé des questions invraisemblables, il est clair que le véritable enquêteur ne recueillera que des propos sans intérêt ou qu'il se fera poliment éconduire.

Notre idéal nécessite des voies d'approche rigoureuses et n'importe qui ne peut pas être un bon enquêteur. Si tel est votre désir, vous pouvez bien sûr le devenir et votre collaboration nous est précieuse, mais vous devrez pour cela acquérir des techniques particulières. Alors seulement vous serez enquêteur à part entière et nous aiderez vraiment.

Nous savons évidemment que les remarques qui précèdent ne concernent directement qu'un petit nombre d'individus que nous comptons malheureusement parmi nous. Nous savons aussi combien vous êtes tous attachés à la réussite des buts que nous nous sommes fixés, mais si nous voulons faire triompher nos vues, nous devons agir raisonnablement et faire confiance à ceux qui ont pris leurs responsabilités au sein de la SOBEPS. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous avertir dès que des faits similaires vous seraient connus. Il y va certainement de l'avenir de notre idéal.

Lucien Clerebaut,
Secrétaire Général.

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Le 7 juillet 1965, par un communiqué du gouvernement chilien, on apprenait que des bases argentines, chiliennes et anglaises de l'Antarctique avaient observé **les 2 et 3 juillet** le passage d'Objets Volants Non Identifiés. A l'île de la Déception, un OVNI discoïdal, laissant derrière lui une traînée de condensation, fut observé au théodolite et aux jumelles.

« A mon avis, relata le capitaine de frégate Mario Berrera, ce ne pouvait pas être un avion de fabrication terrestre. Comme officier de l'aéronavale chilienne, je connais très bien les avions des différents pays, et puis affirmer avec certitude qu'il n'existe ici rien de comparable à cet objet, en forme, en vitesse et en mobilité. Nous avons pris 10 photographies en couleurs que nous ferons développer à Santiago ». (Réf. 7, p. 13 / 8, p. 308 / 13, p. 247).

Autre fait marquant : les OVNI se trouvent à l'origine de certaines pannes d'électricité, comme le démontra le cas de l'aéroport de Santa-Maria, aux Açores, quand **le 9 juillet,** un « objet cylindrique » plafonnant à quelque 8 000 mètres arrêta les pendules électriques. Elles indiquanient 15 h 45 GMT au moment où l'OVNI se trouvait à la verticale de l'aérogare. (Réf. 7, p. 89).

Le 16 juillet, Buenos Aires reçut la visite des aéroformes. De nombreuses personnes purent les voir aux jumelles et les photographier à loisir. Les quotidiens « El Mundo », « La Cronica » et « La Nacion » publièrent des photographies d'engins spatiaux non conventionnels. Les OVNI survolèrent la capitale argentine pendant 25 minutes... (Réf. 7, p. 14).

Le 26 de ce mois, à 21 h 25, Robert Vitolniek, attaché de recherche au laboratoire d'astrophysique de l'Académie des Sciences de l'URSS, ainsi qu'Ian Melderis et Esmeralda Vitolniek, remarquèrent de l'observatoire d'Ogré, en Lettonie, une « brillante étoile inconnue » qui se déplaçait dans le ciel à vitesse réduite. Au télescope, « le corps de l'objet avait l'aspect d'un disque lenticulaire d'environ 100 mètres de large. Il était nettement renflé en son centre, laissant apparaître une petite boule. Autour du disque, à une distance à peu près égale à deux fois son diamètre, étaient disposées trois boules semblables à celle du centre. Ces boules gravitaient lentement sur son pourtour. Dans le même temps, l'ensemble du système devenait de plus en plus petit en s'éloignant de la Terre. Quinze à vingt minutes après le début de l'observation, les boules se sont écartées du disque et ont paru se disperser dans des directions différentes. »

« La boule centrale s'est écartée à son tour. A 22 heures, tous ces corps étaient si loin que nous les avons perdus de vue Ils étaient de couleur vert mat... Nous avons cru un moment qu'il s'agissait d'une fusée cosmique terrestre ou d'un satellite artificiel, mais dans ce cas ils seraient l'un et l'autre dotés d'une vitesse beaucoup plus importante que l'objet observé. De plus, la fusée et le satellite artificiel sont un corps unique, et non un système de plusieurs corps. » (Réf. 9, p. 205).

Alan Smith, un jeune Américain de 14 ans, réussit **le 2 août** à photographier un OVNI stationnaire dans le ciel de Tulsa (Oklahoma, USA). Young Smith, son père, et lui, avaient déjà remarqué le singulier objet la nuit précédente. Cette photographie en couleurs est absolument authentique, ainsi que le démontre l'analyse spectrographique. Le négatif présente un objet partagé en trois sections: la première bleu verdâtre, la deuxième jaune orangé, la troisième blanc crème. Cette nuit-là, de nombreux témoins ont également noté le passage de lumières inconnues de ce genre à Tulsa, Oklahoma City, Norman et en d'autres points du sud-ouest de l'Etat. (Réf. 9, p. 116 / 13, p. 250 / 33, p. 22).

Le lendemain, quelque 250 000 personnes, du Dakota au Nouveau-Mexique, en passant par les Grandes Plaines et l'Arizona, assistèrent à un véritable spectacle aérien. On y voyait de nombreuses lumières tantôt en formation, tantôt isolées apparaissant par intermittence. Les OVNI furent repérés aux radars, tant civils que militaires ; ils changeaient de vitesse, de couleurs et de taille. Aussitôt, l'U.S. Air force se chargea de fournir ses explications habituelles. En l'occurrence il s'agissait de quatre étoiles de la

constellation d'Orion. Mais l'enquête de journalistes méfiants fit ressortir qu'à cette époque de l'année, Orion n'était visible que de **l'autre côté de la Terre.** (Réf. 27, p. 90).

Pendant cette courte vague d'OVNI, un certain Rex Heflin, enquêteur de la commission de la circulation routière du comté de Los Angeles, roulait dans sa camionnette près de Santa Ana (Californie) quand un objet étrange se présenta à lui. Heflin possédait toujours avec lui un appareil Polaroïd. **Le 3 août,** il était chargé d'une pellicule 3000 ASA. Les quatre photographies qu'il prit de l'objet discoïdal figurent parmi les plus célèbres. Quand Rex Heflin voulut joindre son bureau par radio, celle-ci ne fonctionna pas. Dès que l'OVNI eut disparu, le poste se remit en marche. Les documents furent soigneusement analysés par Ralph Rankow du NICAP à New York, ainsi que par un groupe d'enquêteurs du NICAP de Los Angeles. Le lecteur trouvera d'autre part une brillante étude sur ce cas dans le Flying Saucer Review Vol. 15, n° 2, de Mars-Avril 1969, ainsi que dans Inforespace n° 3, pp. 10-13. (Réf. 9, p. 157 / 13, p. 263).

Après dix-neuf années d'étude et de recherche, le journaliste **Frank Edwards** commence alors la rédaction de son premier ouvrage, dont le titre s'inspire d'un mémorandum confidentiel adressé par l'inspecteur général de l'Armée de l'Air à tous les Commandants de Base en décembre 1959 (cf. supra) : « OVNI, affaire sérieuse ». Frank Edwards en fera **« Soucoupes Volantes, affaire sérieuse »** (paru aux Editions Laffont, 1967), et le livre atteindra le plus fort chiffre de vente à ce jour sur le sujet.

Parmi les cas qu'officiellement Blue Book qualifie d'inexpliqués, l'affaire de Cherry Creek (New York), du **19 août 1965,** porte sur les réactions paniques de certains animaux, sur les interférences radio causées par la présence d'un OVNI, ainsi que sur plusieurs aspects typiques du dossier des engins spatiaux de provenance inconnue. Vers 20 h 20, Harold Butcher était en train de traire ses vaches, lorsque l'émission de sa radio fut brouillée par des parasites et que le moteur du tracteur s'arrêta tout à coup. Un bœuf se mit à beugler, les chiens aboyèrent et le bétail fut terrifié. Butcher aperçut alors un engin de proportions imposantes qui se balançait à 400 mètres de là, à faible distance du sol. Il était de forme elliptique et devait avoir quelque 15 mètres de long. Il demeura un moment sur le sol, puis décolla à la verticale. D'autres personnes alertées perçurent une étrange odeur de pétrole, et virent dans les nuages une singulière lueur verdâtre. Avant que la police d'Etat ne parvienne sur les lieux, quatre personnes revirent l'objet. L'enquête fit découvrir un liquide violacé, de nature inconnue, à l'endroit de l'atterrissage. Les hautes herbes étaient dérangées et légèrement brûlées. Dans le sol, on pouvait voir deux dépressions pareilles à des pistes. Enfin l'APRO remarque que les seize vaches qui normalement produisaient quotidiennement trois à quatre bidons de lait n'en donnèrent plus que la moitié la semaine qui suivit. (Réf. 1, p. 43 / 41, p. 28).

Le 25 août, à Callao (Pérou), un objet en forme de plat heurta un bâtiment scolaire sur le toit duquel il s'apprêtait à atterrir. L'enfin fut observé par les professeurs et les étudiants du Santa Leonor College. Il s'élevait en tournoyant et émettait des rayons rouges. Après un temps, il s'en fut dans la direction du nord-ouest (Réf. 6, cas 689).

Il y eut plusieurs incidents à Exeter (New Hampshire, USA). L'observation principale fut faite par plusieurs officiers de police et par Norman Muscarello, un garçon de 18 ans. **Le 3 septembre,** vers 2 heures du matin, ils virent un objet de près de 30 mètres de long, muni de lumières rouges, vives et clignotantes, manœuvrant silencieusement au-dessus des bâtiments d'une ferme. Le major Quintanilla pensa qu'il s'agissait d'étoiles scintillantes. Mais voyant que cette explication risquait de mettre en péril la réputation de la police, il la remplaça par celle d'un avion affecté à la publicité nocturne. Ce jour-là, aucun avion n'avait reçu pareille mission. Quintanilla proposa ensuite une opération de ravitaillement en vol d'un B 47. Les officiers de police se rendirent alors compte que cette opération avait pris fin à l'heure de l'observation. Sur quoi,

Quintanilla classa l'observation dans la catégorie des « Inconnus ». (Réf. 1, p. 36).

Le soir de ce **3 septembre,** deux agents de police, Billy Mc Coy et Robert Goode, roulaient en voiture près de Damon (Texas, USA), quand ils aperçurent dans le lointain une très vive lueur. Mais la lumière se fractionna en autant d'unités qui flottèrent dans les airs. Ces dernières se rapprochèrent soudain d'eux, à environ 30 mètres, au-dessus des champs. Les différentes lumières s'avéraient n'être que les phares d'un gros objet de quelque 70 mètres de long et de 15 mètres de hauteur. Goode qui conduisait ressentit une sensation de chaleur au bras gauche, qui se trouvait à l'extérieur de la voiture. Il constata par après qu'une récente blessure au doigt était complètement cicatrisée. L'objet repartit alors à toute vitesse, dans la direction d'où il était venu. (Réf. 1, p. 46 / 6, cas 694).

Il est possible que le **16 septembre,** un OVNI se soit posé sur la route de Silverton, en Afrique du Sud. Deux policiers étaient partis en patrouille un peu après minuit. Comme ils revenaient à la station de Silverton, faubourg de Pretoria, John Lockem et Koos de Klerk furent saisis en voyant une partie de la route en feu. Au même instant, quelque chose qui ressemblait à une soucoupe volante s'éleva soudain. L'engin tournait sur lui-même en silence ; de sa structure inférieure s'échappait un jet de flammes. Pendant ce temps, le feu s'était éteint. La route était effectivement brûlée, elle était couverte d'un étrange liquide. (Réf. 6, cas 702 / 45, p. 71).

Parmi les témoins de la première grande panne d'électricité de 1965, survenue **le 23 septembre,** à Cuernavaca (Mexique), citons le général Rafael Vega, commandant la subdivision militaire, Valentin Gonzalès, maire de la ville et Emilio Riva Palacie, gouverneur de la province. Au moment où un OVNI vint survoler la ville, toutes les lumières s'éteignirent, et — chose très importante — se rallumèrent après le départ de l'engin. Nous reviendrons sur cette question en parlant de la panne du nord-ouest des USA, qui le 9 novembre plongea dans l'obscurité quelque 30 000 000 d'habitants. (Réf. 13, p. 222).

Le 24 septembre, Tsékhanovitch, astronome-géodésiste, rendit compte d'une observation d'OVNI. Le disque dont il parla effectua une manœuvre en piqué au-dessus de Novoïe-Afon, en RSSA d'Abkhasie. (Réf. 9, p. 206).

L'Interplanetary Intelligence Report (USA) de septembre 65 publiait une déclaration de Lord Dowding — Air Chief Marshal, qui durant la seconde guerre mondiale dirigea la Royal Air Force — : **« Je suis convaincu que ces objets existent et qu'ils ne sont fabriqués par aucune nation de la Terre. Je ne vois donc aucun choix pour accepter la théorie selon laquelle ils proviennent de quelque source extraterrestre. L'existence de ces machines est évidente et je les ai absolument acceptées. Je pense qu'il y a des gens sur d'autres planètes, qui agissent au moyen de « soucoupes volantes ».**

« A Mexico, les Soucoupes Volantes sont chose commune. Il y en a des escadrilles ». Tel était l'article que Roy Kervin rédigea pour un journal américain paru le 27 octobre. Le 25 du mois précédent, son épouse et lui-même se trouvaient au Bar Maya de l'Hôtel Hilton à Mexico. Il était 19 h 30. « Nous ne pouvons pas dire, évidemment, si c'est une soucoupe que nous avons vue, mais cela mérite sûrement le nom d'OVNI », ont-ils déclaré. Le maître d'hôtel venait souvent jeter un coup d'œil sur le ciel, s'attendant à voir passer quelque OVNI. Un capitaine l'imitait.

— Qu'est-ce qu'ils peuvent bien chercher ? demanda l'épouse.

— Oh ! des soucoupes volantes, je suppose, répondit Kervin en plaisantant.

— Oui, senor, lui répondit le capitaine. Justement, en voilà une !

Un OVNI était en effet apparu en plein ciel. Il y demeura stationnaire, pendant 20 minutes. Puis il disparut, « comme disparaît la lumière d'un appareil TV ». « On en a vu des douzaines au-dessus de la ville, ce soir-là, disait le « Diario », et un grand nombre de personnes qui s'étaient montrées sceptiques jusque-là ont eu la preuve irréfutable que les soucoupes volantes sont une réalité. » (réf. 17, p. 47).

Henri Bordeleau, auteur de trois ouvrages sur la question des OVNI, a non seulement étudié le problème, il a lui-même vu des phénomènes de ce genre, et a pu en de nombreuses occasions interviewer d'autres témoins, qui lui ont fourni suffisamment d'éléments pour attacher du crédit aux expériences dont ils ont fait la narration. Le **30 octobre 1965,** le Nouvelliste, journal canadien, publiait le témoignage de Mme W..., qui ce jour-là put observer, en compagnie de son fils, les évolutions d'un objet cylindrique, à Saint-Jean-des-Piles. Comme ils jetaient un regard en direction de la rivière Saint-Maurice, ils aperçurent au milieu du cours d'eau un « car top » (le car top est une embarcation de fibre de verre ou d'aluminium que l'on transporte sur le toit d'une automobile). L'objet ne flottait pas, mais paraisait plutôt résister au courant. Il pouvait avoir 6 mètres de long, et sa teinte était blanche. A l'arrière apparut une lumière. « Quand le feu est venu à l'arrière, relata Mme W..., c'est devenu de la couleur de l'aluminium... Soudain, une flamme jaillit à l'arrière du bateau renversé, qui devint d'un blanc incandescent ». Les témoins avaient songé à quelque yacht en détresse. Comme ils s'apprêtaient à porter secours aux éventuels occupants, le feu augmenta de longueur et sembla « rouler, tourbillonner plus haut » que l'objet. La flamme s'amenuisa petit à petit et le car top s'enfonça lentement dans les flots. L'eau changea de couleur et parut devenir boueuse. « La masse d'eau boueuse, dirent-ils, au lieu de suivre le courant, s'en vint vers la grève en s'amincissant ».

« Plus tard, écrit Bordeleau, j'eus l'occasion de recueillir le témoignage du fils Maurice. Il concordait en tous points avec celui de la mère. Il ajouta cependant une précision : « Quand je me fus rendu au bord de la rivière, je constatai, avec un copain qui m'avait suivi, que des bulles d'air se formaient au-dessus de l'endroit où la soucoupe s'était enfoncée. Puis ces bulles se sont mises à avancer vers nous, vers la rive, jusqu'à 60 pieds du bord »... (Réf. 17, p. 55 et suiv.).

En 1957, une panne de courant eut lieu à Tamaroa (Illinois, USA), au cours du passage d'un gros OVNI. Le courant revint quand l'OVNI s'éloigna. Le 3 août 1958, ce fut Rome. Ici aussi, la lumière revint quand l'objet disparut. Selon le NICAP, un phénomène semblable affecta la ville de Salta, en Argentine, le 22 juillet précédent. (Nous avons déjà fait mention du cas de Cuernavaca, au Mexique).

Le 9 novembre 1965, des pilotes d'avion virent soudain des lumières du nord-est des Etats-Unis s'éteindre simultanément. « J'eus l'impression de vivre la fin du monde », confia un pilote au reporter Frank Edwards. La panne prit fin dans la matinée du 10 no-

SERVICE LIBRAIRIE **VIENT DE PARAITRE**

LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES, de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire) ; au début de cette année, France Inter a diffusé chaque soir une émission consacrée au phénomène OVNI. Animée par J.-C. Bourret, cette émission passionna la France entière tant par la qualité des nouveaux témoignages présentés que par les prises de position inattendues de certaines personnalités (dont le ministre des Armées de l'époque, M. Robert Galley). Dans cet ouvrage, ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission ainsi que de nombreux entretiens qui ne furent pas diffusés, et plus particulièrement les opinions d'Allen Hynek, David Saunders et Aimé Michel. A côté de ces spécialistes incontestés de la question, J.-C. Bourret a consacré une trentaine de pages à l'avis de la SOBEPS sur le phénomène OVNI. Un ouvrage vraiment original et attendu. Prix : 300 FB.

Rappelons que vous pouvez obtenir les ouvrages de notre « service librairie » en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 — 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

vembre. Mais les grandes firmes électriques ne purent se mettre d'accord sur les causes de l'incident. A 16 h 30, des OVNI étaient apparus, pourchassés par des avions, au-dessus de la Pennsylvanie. A 17 h 30, un OVNI piqua près de Syracuse, et ce fut la panne. Les Etats de New Hampshire, Vermont, Rhode Island, Connecticut, Massachussetts, New York, New Jersey, Pennsylvanie et une partie de la province canadienne de l'Ontario furent tout à coup plongés dans les ténèbres. Selon un journal : « Le Métropolitain a littéralement tenu prisonnières sous terre des centaines de personnes. La même chose est arrivée à Boston et à Toronto. A Manhattan, le chaos a été indescriptible ; les ascenseurs des gratte-ciels étaient bloqués, le chauffage s'est arrêté, et dans les rues des embouteillages inouïs ont presque immédiatement fait cesser toute circulation ».

Avant que le courant ne fût coupé, les appareils de mesure enregistrèrent, l'espace de quelques secondes, une très forte augmentation de la tension. Bref, tout ce qui était mû par l'énergie électrique, ce mardi 9 novembre, à 17 h 28, s'arrêta pile ! Des OVNI ont été aperçus au-dessus du nord-est des USA, au même moment. Des témoignages ont été recueillis, des photographies publiées... (Réf. 8, p. 370 / 9, p. 160 / 13, p. 223 et suiv. / 32, p. 48).

Le 13 novembre, à Mogi-Guassu (Brésil), six personnes — un certain Dario Filho, sa femme, son petit-fils, un directeur de banque et deux policiers — voient atterrir un objet à quelque 100 mètres d'eux. L'engin projette vers le ciel un rayon lumineux. Deux êtres de petite taille apparaissent. L'un d'eux porte une chemise grise et un pantalon brun. L'engin comme les créatures sont très brillants. (Réf. 6, cas 716).

(à suivre)

Gérard Landercy,
Lucien Clérebaut.

Folklore

Les Anneaux de Fées

Longtemps oubliés, mais combien vivaces dans les prairies et les champs, ces curieux cercles de végétation sont toujours florissants dans le folklore des contrées ardennaises et d'ailleurs. Le regard d'enfant de l'un de nous, originaire de l'Ardenne belge, avait souvent accroché les anneaux de fées, ces bandes circulaires de végétation plus drue, pouvant se rencontrer dans les prés — où par leur couleur d'un vert plus prononcé elles sont les plus remarquables pour le promeneur — mais aussi dans les champs de céréales, les jeunes taillis et en terrain calcareux d'une façon plus générale.

Ainsi, 15 ans après, pour les besoins de nos recherches, nous avons en quelque sorte redécouvert ces anomalies végétales, dont une colonie s'inscrit nettement au lieu-dit « Champ Hélène », une grande pâture appartenant à un exploitant agricole de Javingue, commune située à 3 km de Beauraing (province de Namur), ville flanquée aux portes de l'Ardenne, très connue pour les apparitions mariales dont elle fut le cadre en 1933. Le « Champ Hélène » devait nous réserver une agréable surprise. En effet, si l'endroit nous était familier, et connu de longue date de nos pères, mieux étudié, nous devions y recenser plus de 12 de ces énigmatiques anneaux, d'un diamètre variant de 1 à 9 mètres, s'étalant sur plusieurs ares.

Lors des premiers mois de l'année et en terrain herbeux, les grands cercles verdoient déjà nettement à côté des autres pousses, qui accusent un moindre tonus. A priori on pourrait supposer que le contraste offert par les ronds de fées découle de l'action d'un quelconque engrais ou fertilisant. L'herbe répartie dans la zone circulaire constituant l'anneau va croître beaucoup plus vite que celle se trouvant à l'intérieur et à l'extérieur. Si la forme ronde est caractéristique et peut être vérifiée en de nombreux endroits des campagnes européennes, nous devions néanmoins constater que certains anneaux étaient incomplets et pouvaient même présenter d'autres formes esquissées au gré d'une nature prodigue d'originalités.

Sur une prairie comportant plusieurs an-

neaux, la répartition de ces derniers est aléatoire, et il serait vain de vouloir y découvrir une signification particulière. Cette remarque s'applique également au diamètre des cercles rencontrés. La largeur de ces zones circulaires est en revanche relativement constante, ne dépassant généralement pas 20 à 30 cm, et au déclin de l'été une variété bien particulière de champignons y apparaît. Outre ceux du « Champ Hélène », des ronds de fées esseulés sont visibles en d'autres prairies de la commune de Javingue, ainsi que dans des champs de céréales.

Nous eûmes un jour d'été la stupéfaction de trouver sur un de ces cercles d'énormes champignons populairement appelés « vesses-de-loup », les lycoperdons de dénomination scientifique. Plusieurs fois, nous avons rendu visite au site « féerique » de Javingue et nous pûmes ainsi constater que la venue des champignons s'accompagnait du dépérissement des végétaux enclavés dans les anneaux. Ceux-ci perdent alors de leur vivacité et, si verdoyants qu'ils étaient au printemps, ils laissent apparaître des zones circulaires bien marquées d'une végétation rabougrie, moribonde, pouvant rappeler les déjà classiques traces de brûlures occasionnées par l'atterrissage d'un OVNI.

A ce stade, vers la mi-septembre, le cycle annuel de ce curieux phénomène de la nature se termine. Dans les mois suivants, il recommencera et, qui mieux est, le promeneur attentif constatera que les cercles auront gagné quelque peu en diamètre. Il est utile de signaler en effet que l'apparition d'un rond de fées n'a rien de spontané et que de nombreuses années sont requises pour son développement. Fait plus surprenant, mais largement rapporté par les agriculteurs, cette croissance n'est pas entravée par le labourage de la terre et le changement du type de culture... Il y a là, on en conviendra, de quoi mettre en éveil l'amateur de mystères. Mais l'étonnement atteint son comble lorsqu'on demande aux plus anciens habitants du village d'où vient l'appellation de « Champ Hélène » : c'est, répondent-ils, parce que de **petites gens** (sic) vivaient là autrefois, **d'après la tradition** ».

Gros plan d'un anneau de fées.



Ce dernier point nous a incités, au-delà de nos relevés sur le terrain, à parcourir les petites bibliothèques locales, en quête des contes et légendes qui eurent cours autrefois dans les contrées ardennaises et plus particulièrement dans la vallée mosane. Nous avons aussi écouté maintes narrations des vieilles gens du pays, nous rapportant d'étranges manifestations de petits êtres, les **nutons,** ces mystérieuses et malicieuses créatures des forêts ardennaises. Le livre de M. Defleur, « Contes et légendes de Wallonie » (éd. F. Nathan, Paris), nous donne une assez bonne description des nutons, que nous retranscrivons :

« ... C'était un homme tout petit. Il n'avait pas un pied de haut. Une grande barbe lui tombait jusqu'aux genoux. Il était coiffé d'un bonnet rouge et pointu, vêtu d'une culotte rouge et d'une veste verte. Des rides profondes sillonnaient sa figure basanée. (...) Ces petits hommes étaient très habiles à tous ouvrages de main, mais surtout bons forgerons et fins taillandiers. Leurs femmes, les nutonnes, étaient des lingères hors ligne et d'excellentes tailleuses. (...) Parfois, par les nuits chaudes de l'été, il en sortait de tous les trous, comme des fourmis d'une fourmilière, et ils orga-

nisaient des rondes et des danses sur l'herbe fleurie des prés, en mangeant des prunes et des pommes ».

Tels sont les faits que nous avons pu constater, et les légendes que nous avons relevées. Si nous avons été amenés à traiter ce sujet en cette revue, c'est bien entendu parce qu'un rapprochement a parfois été fait avec l'éventualité d'anciens visiteurs célestes. Notre devoir était dès lors de faire le point le plus clairement possible sur la question. Des altérations en anneau du sol ou de la végétation ont été incontestablement observées à la suite de certains atterrissages d'OVNI. Voir par exemple les deux cas de Delphos (Kansas, 2 novembre 1971) et de Mulhouse (France, 25 juin 1971) cités par Pierre Guérin dans son article de « Sciences et Avenir » de septembre 1972, pp. 697-714. Les anneaux de fées, dont la longue subsistance laisse supposer une modification du sol en profondeur, ne seraient-ils pas de vieilles traces d'atterrissage ? Dans son paradoxal ouvrage « Chroniques des Apparitions Extraterrestres » (éd. Denoël, 1972 ; traduction de « Passport to Magonia », éd. Regnery, 1969), Jacques Vallée rappelle les légendes attachées à ces anneaux (pp. 61-71) : il cite notamment le récit fait à Walter Wentz, un américain qui a longuement étudié la croyance aux fées dans les pays celtiques, par un paysan irlandais :

« Oui, les fées existent et c'est ici même qu'on les a souvent vues danser. L'herbe ne pousse jamais haut sur les bords de l'anneau car elle est de l'espèce la plus courte et la plus fine. Au centre poussent en rond les champignons-fées dont les fées se servent pour s'asseoir. Ce sont de toutes petites gens qui aiment danser et chanter. Ils portent des vêtements verts et parfois des bonnets et des vestes rouges ».

Le bibliographe français Adrien Leroux de Lincy, qui s'est penché sur les légendes scandinaves, rapporte que « les fées, en Norvège, étaient des êtres à très grosse tête, à petites jambes et aux longs bras. Elles sont responsables des cercles d'un vert brillant appelés « salles de danse des fées » que l'on aperçoit sur les pelouses.

Le « Champ Hélène » et un anneau d'environ 30 mètres de diamètre.



Même de nos jours, quand un fermier danois découvre à l'aube un tel anneau, il dit que les fées sont venues danser pendant la nuit ».

Vallée établit un parallèle entre les anneaux de fées et les « nids de soucoupes », ces étendues de roseaux ou de céréales coupés et couchés dans un sens giratoire à l'intérieur d'un cercle aux bords nets, qui furent observés après le décollage d'un OVNI, d'abord en Australie et ensuite en divers points du globe. Il écrit : « les nids devraient être étudiés à la lumière des croyances spécifiques et traditionnelles attachées à la signification des « cercles magiques » que, depuis des siècles, les fermiers ont découverts dans leurs champs ». Cette proposition nous paraît assez étonnante, car les différences entre les deux types de phénomènes sont tout de même assez marquées : du point de vue de la structure matérielle d'une part, un **cercle** de végétation **ravagée** et un **anneau** où celle-ci pousse **plus dru** ne sont vraiment pas la même chose ; du point de vue du récit fait fait par les témoins d'autre part, la différence n'est pas moindre : les nids sont spécifiquement associés à la vision d'un objet volant lenticulaire, les anneaux, à une danse de « fées ». L'analogie nous paraît dès lors pour le moins douteuse. Il est certes

1. extérieur ; **2.** zone externe contaminée ; **3.** zone « morte » ; **4.** zone interne contaminée ; **5.** intérieur.

possible qu'en des époques où l'idée même de la conquête de l'espace était inexistante, des ufonautes aient été baptisés du nom de « fées » ou de « farfadets ». La description des « fées » norvégiennes citée plus haut est loin d'être inconnue aux ufologues. Mais de là à identifier les deux catégories de phénomènes...

Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que Vallée laisse le lecteur sur l'impression que les anneaux de fées n'ont pas d'explication rationnelle. Il termine en effet son chapitre en ironisant sur une interprétation par un phénomène électrique de l'atmosphère proposée « aux premiers temps du rationalisme ». En tant que docteur en sciences, il lui eût été facile pourtant de s'informer auprès de spécialistes, comme nous l'avons fait, et d'en faire part à ses lecteurs. Car une explication existe bel et bien, malheureusement trop peu connue en dehors du milieu des phytopathologues, c'est-à-dire des botanistes étudiant spécifiquement les maladies des plantes.

L'anneau de fées est en effet une maladie affectant certains types de plantes et causée par ... des champignons ! Aucun mystère donc à trouver ceux-ci en particulière abondance sur les anneaux, puisqu'ils en sont la cause. Pour comprendre le mécanisme de la maladie, il est nécessaire de bien se rendre compte de ce qu'est en réalité un champignon. Les petites ombrelles aux couleurs parfois dangereusement tentantes que l'on appelle ainsi ne sont en fait que la partie reproductrice ou **sporophore** de cet être vivant très primitif. Comme pour l'iceberg, la plus grande partie du champignon est cachée : c'est le **mycélium,** dont les ramifications peuvent s'étendre à plus d'un mètre de profondeur.

Les champignons sont des êtres essentiellement parasitaires, c'est-à-dire qui se nourrissent au détriment des êtres sur lesquels ils se fixent. C'est bien le cas ici et il ne faut pas se laisser leurrer par la temporaire croissance supérieure à la normale. Suivons l'évolution du phénomène depuis son origine : soit une souche de champignons, provenant du transport par le vent ou par un autre moyen naturel de morceaux de mycélium ou de la germination de spores. Si les conditions sont favorables, particulièrement si l'humidité est élevée, elle va proliférer autour de son point d'origine. Plusieurs souches, menant à autant d'anneaux, poussent fréquemment sur le même terrain.

La colonie se développe évidemment, si le sol s'y prête, de manière égale dans toutes les directions. Mais au centre du cercle ainsi formé, là où les champignons sont apparus initialement, le terrain est le premier épuisé en éléments nutritifs par ces voraces parasites. Ceux-ci y disparaissent donc, et la structure en anneau se forme : voilà pourquoi les champignons se disposent en rond, sans qu'aucune fée n'ait à intervenir ! L'épuisement du sol se poursuivant, le mycélium se déplace vers l'extérieur et la taille de l'anneau croît. Les plus grands sont donc les plus anciens, et il en existe dont le diamètre atteint 70 m, leur âge étant estimé à 400 ans ! Mais les plus typiques s'échelonnent entre 1 et 4 m. La vitesse du mouvement vers l'extérieur est évidemment fonction de nombreux paramètres : nature du sol, des plantes qui y poussent et du champignon, climat, etc...; elle peut aller de 7,5 à 60 cm par an.

La zone de croissance accélérée de l'herbe, plus sombre et large de 10 à 30 cm, se déplace avec les champignons et est due aux engrais azotés produits par le cycle écologique du parasite : celui-ci, par décomposition des protéines de la matière organique non vivante du sol, libère de l'ammoniac, que des bactéries transforment en nitrites puis en nitrates. Mais cette pousse, qui présente certaines qualités esthétiques, ne doit pas faire oublier le caractère de maladie du phénomène, dont le stade final est

le dépérissement de la végétation, sur une frange de l'anneau d'abord, entre deux zones stimulées (voir figure), sous l'effet des changements physico-chimiques du sol dus à la présence du champignon, notamment l'imperméabilisation du sol par la masse du mycélium. Dans les conditions les plus défavorables, toute la surface du cercle est en fin de compte atteinte, et le « rond de sorcières » ainsi formé peut faire trompeusement songer à une brûlure pour peu que l'herbe desséchée prenne une couleur roussâtre : prière de ne pas croire à un atterrissage d'OVNI ! Mais il y a aussi des cas où l'on observe des anneaux ordonnés de champignons sans effet sur la végétation.

Reste à expliquer le phénomène apparemment le plus mystérieux : la réapparition des anneaux après labourage du champ. Mais les phytopathologues ont décidément réponse à tout : comme nous l'avons exposé plus haut, le corps principal du champignon ou mycélium peut s'étendre jusqu'à un mètre de profondeur ; le retournement de la terre sur une profondeur moindre ne détruira donc pas toute la colonie, tout au plus la déplacera-t-il légèrement. Enfin, nous avions signalé que ces zones annulaires de fertilité accrue se remarquaient également dans des champs de céréales voisins de la prairie principalement atteinte. Là non plus, aucun problème : les deux types de végétaux sujets à cette maladie parasitaire sont précisément les herbes et les céréales ! Ajoutons que ce phénomène est répandu dans le monde entier et peut être causé par de nombreuses espèces de champignons, tant comestibles que vénéneux. La maladie est très difficile à juguler. On retarde la croissance du mycélium à l'aide de fongicides comme l'acétate de phényl-mercure ou bien l'on recourt à l'éradication complète par fumigation à l'aide de formaldéhyde ou de bromure de méthyle, voire par remplacement complet de la terre de l'anneau jusqu'à une profondeur suffisante.

Comme on le voit, aucune question ne demeure plus dans l'obscurité. Il y a là, pensons-nous, un enseignement important à tirer, dont la portée dépasse largement le

Un rond de fées garni de champignons.



problème traité aujourd'hui : à savoir qu'un phénomène apparemment inexplicable et suspect d'implications sortant du cadre de la science aux yeux d'un profane peut éventuellement être parfaitement connu par les hommes dont c'est le métier de s'en préoccuper. Le présent exemple n'est pas isolé : pour les métallurgistes, le bon état de conservation du deux fois millénaire pilier de fer de Delhi n'était pas non plus un mystère, et bien des réseaux orthoténiques ont perdu tout caractère étrange devant un statisticien.

Ceci doit nous inciter, chercheurs « parallèles » en tous domaines, à la plus grande prudence avant d'accorder à un phénomène le label d'« inexpliqué », et à consulter les meilleures sources, ce qui ne donnera que plus de poids aux faits authentiquement mystérieux que nous sommes amenés à étudier.

Ceux qui tiennent à rêver pourront toujours méditer bien sûr à propos des « petites gens » qui vivaient autrefois sur les anneaux de Javingue, selon la tradition locale...

Nos informations scientifiques sur les anneaux de fée proviennent essentiellement de l'ouvrage de H.B. Couch, « Diseases of Turfgrasses » (Reinhold, New York, 1962),

dont copie des pages concernant notre sujet (pp. 33-42 : Diseases caused by pathogenic fungi — Fairy Rings) nous a gracieusement été transmise par M. C. Populer, chef de travaux à la Station Phytopathologique de l'Etat à Gembloux, que nous remercions vivement, ainsi que M. J. Semal, professeur à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'Etat, pour leur si aimable coopération.

Claude Bourtembourg,
Jacques Scornaux.

APPENDICE : CHAMPIGNONS, ALGUES ET OVNI

Il a assez souvent été question d'apparitions mystérieuses de champignons, algues ou autres plantes primitives après l'atterrissage d'un OVNI. Nous venons de voir ce qu'il fallait penser de la présence de champignons sur la périphérie d'un cercle d'herbe déteriorée voire apparemment brûlée. Mais c'est surtout sur la **soudaineté** de leur présence que certains se sont interrogés.

Nous craignons bien — pour les amateurs d'insolite — que dans beaucoup de cas il ne faille pas y voir plus de mystère. Il est bien connu que tout être vivant est essentiellement composé d'eau : 70 % de son poids pour l'homme par exemple, mais cette proposition monte à 90 voire 95 % chez les champignons ou les algues. Ces êtres d'origine très ancienne et de structure relativement simple ont une haute capacité de résistance à des conditions défavorables. C'est ainsi que certaines espèces de champignons, de taille honorable, peuvent par temps de sécheresse se réduire par déshydratation à une tête d'épingle à peine visible. Mais que survienne la pluie et le cryptogame se remet à croître par absorption d'eau à une vitesse telle qu'on peut de bonne foi croire qu'il est apparu « à partir de rien », voire « tombé du ciel »... Un genre d'algue bleue très primitive, le nostoc, présente au plus haut point cette caractéristique et a souvent troublé les esprits, au point d'être lié par certains au phénomène OVNI.

Au mois de mai 1973, il fut particulièrement question dans la presse d'une sorte de gelée jaunâtre et peu agréable à la vue qui se développait rapidement dans le jardin d'une certaine Mme Marie Harris à Garland, près de Dallas (Texas). Tous les efforts pour la détruire ou même entraver sa croissance avaient échoué, écrivait-on, et pour certains chroniqueurs, il ne faisait guère de doute que cette matière « INCONNUE » fût d'origine extraterrestre, à moins qu'elle résultât d'une mutation... Bref, c'était un UGO (unidentified growing object : objet croissant non identifié) à la place d'un UFO. Qu'en était-il au juste ? Un commentaire sensé nous parvint par l'excellente revue « Pursuit » (1), fondée par le regretté Ivan T. Sanderson et vouée à l'étude scientifique des phénomènes habituellement rejetés. Dans son volume 6, n° 3, July 1973, pp. 67-68, elle ramenait l'affaire à ses réelles

VENTE DE DIAS

Afin de vous aider à mieux présenter le phénomène OVNI à vos amis, vos relations, nous avons sélectionné à votre intention les meilleurs documents qui le concernaient et en avons tiré des diapositives.

La collection complète est constituée d'une centaine de dias. Comme il est impossible de présenter ici une liste de ces documents, nous vous demandons de bien vouloir nous contacter par téléphone (02-523.60.13) et de prendre un rendez-vous pour venir les consulter au siège de la SOBEPS. Le prix par pièce (noir et blanc, cache comprise) est fixé à 25 FB, avec un minimum de 10 documents par commande.

proportions : la « chose » n'était en fait qu'une moisissure bien terrestre de l'ordre des myxomycètes, connue sous le nom scientifique de « fuligo septica ». Il est toutefois très compréhensible que Mme Harris et les journalistes aient été incapables de la reconnaître : cet être bizarre a en effet un cycle de vie fort complexe, passant par diverses formes : spores, cellules libres et enfin fusion de nombreux individus en une sorte d'amibe géante, où les noyaux cellulaires flottent librement et qui peut atteindre plusieurs cm si le milieu nutritif (végétaux en décomposition) est favorable. Cet amas gélatineux peut se déplacer en rampant, se déformant et se divisant au gré des obstacles, ce qui fait parfois confondre ce végétal avec un animal. En cas de sécheresse, l'être se déshydrate et devient invisible à l'œil nu, pour se regonfler à la prochaine pluie. Qu'advint-il de celui de Mme Harris ? Après quelques semaines de résistance, il périt sous l'effet d'une solution de nicotine...

Puissent les quelques remarques qui précèdent avoir fait ressentir toute la prudence avec laquelle il faut aborder l'étude des effets sur la végétation attribués au passage d'un OVNI. Loin de nous l'idée de nier l'existence de traces physiques des OVNI : nous pensons bien au contraire que faire nettement la part des illusions que nous crée la nature ne peut que renforcer la valeur probante des faits authentiquement mystérieux.

(1) Pursuit, organe de la SITU (Society for the Investigation of the Unexplained), Columbia, New Jersey 07832, U.S.A.

Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (3)

PIRASSUNUNGA, ETAT DE SAO PAULO, BRESIL, 6 FEVRIER 1969

Pirassununga est une paisible ville de l'intérieur, entre Campinas et Ribeirao Prêto, à environ 250 km au nord-nord-ouest de Sao Paulo. Sa population doit dépasser 10 000 habitants. La Force Aérienne Brésilienne (FAB) fut amenée à y enquêter en février 1969 sur l'apparition d'une « soucoupe volante » que des centaines de personnes avaient aperçue. Les investigations étaient dirigées par le major Gilberto Zani, dont nous avons déjà évoqué le nom à l'occasion de l'affaire de Crixas, qui les mit à profit pour réunir les témoignages de dizaines d'habitants de la ville de Lins, à 240 km à l'ouest de Pirassununga, lesquels jurent eux-aussi qu'ils ont vu le phénomène.

Les événements débutèrent vers 7 heures du matin le samedi 6 février à Vila Pinheiros, dans la banlieue de la ville ; il y a là beaucoup de pâturages et de terrains vagues. Un extraordinaire vacarme commença dans le voisinage, tandis que des personnes couraient à perdre haleine, alors que d'autres se mettaient à prier.

Tiago Machado, âgé de 19 ans, marchand des quatre-saisons à Pirassununga, fut éveillé par les cris des voisins. Se levant rapidement, il se rendit à la fenêtre et vit « un énorme parachute irradiant une lumière d'un bleu céleste ». Prenant ses vieilles jumelles, il courut jusqu'à l'Institut de Zootechnie, appelant, pour qu'ils l'accompagnent, les gardes Francisco Hanse et Benedito Joana. Tous trois dévalèrent le pâturage en courant par des chemins différents en raison de l'existence de marécages et de taillis. Tiago, qui connaissait bien les lieux, fut le premier à atteindre la hauteur d'où partait l'intense luminosité. Il s'arrêta près de dix mètres avant, d'après son récit, et vit un disque tout en aluminium ou en quelque chose de semblable.

Ensuite, sur « l'assiette supérieure », un couvercle s'est soulevé et, de l'ouverture démasquée, sont descendus, en flottant, deux petits hommes ayant chacun environ un mètre dix de haut. Deux autres restèrent dans une sorte de cabine de l'OVNI plus au moins

comparable aux cabines des avions et à peine plus vitrée. Au début, Tiago Machado fut très nerveux, d'après ce qu'ont raconté ses parents Carlos Neto Filho et Maria Machado, qui, comme la plupart des gens, virent l'appareil d'une distance de 1 200 mètres, et qui, ensuite, en même temps que la FAB et les voisins, interrogèrent longuement leur fils.

Les deux petits hommes cheminèrent lentement en direction du marchand des quatre-saisons, qui avait un peu reconquis le contrôle de lui-même. Il observa alors que les étrangers avaient, derrière leur casque, une physionomie à demi verdâtre ou jaunâtre. On peut se demander si cette coloration n'était pas due à un masque teinté. En outre, les deux petits hommes portaient de la tête aux pieds des vêtements aluminisés, bottes et gants y compris, selon ce qui a été rapporté par les témoins qui interrogèrent Tiago, lequel est parti mystérieusement pour la capitale, sans que personne eût connaissance d'une explication quelconque de ce départ.

Au-dessus du casque, ont-ils affirmé, les petits hommes avaient une espèce de tube de caoutchouc, d'où sortait un son rauque et différent de tout ce qu'on connaît. Ces sons gutturaux auraient été les voix des visiteurs s'adressant à Tiago. Comme celui-ci ne comprenait rien et continuait d'être effrayé, les petits hommes commencèrent à faire des signaux avec les mains. C'est alors que Tiago fit lui aussi des signaux, essayant de s'informer du lieu d'où venaient ces êtres et de ce qu'ils avaient l'intention de faire là. Ceux-ci, en réponse, firent des signaux avec les bras, s'efforçant d'indiquer un globe et, ensuite, faisant tournoyer leurs mains tout en les abaissant, comme pour suggérer l'image d'un avion qui tomberait. Quelques voisins pensèrent qu'ils voulaient indiquer qu'ils venaient d'une autre planète et qu'ils étaient descendus sur la Terre.

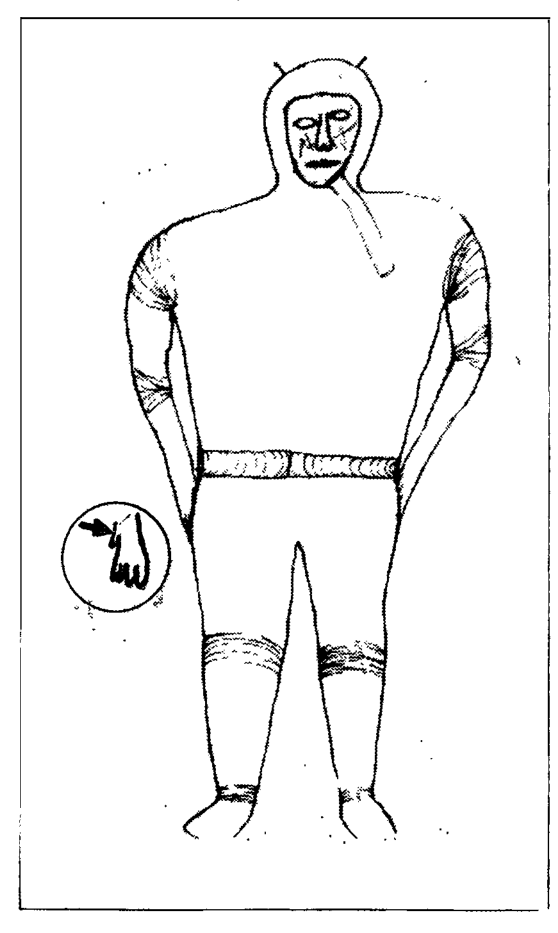
Devant les jumelles que Tiago portait suspendues à son cou par une courroie, ils commencèrent à reculer un peu « supposant peut-être qu'il s'agissait de quelque arme ». Le jeune homme, beaucoup plus calme, enleva les jumelles, les déposa lentement sur le sol et, ensuite, les suspendit à nouveau à son cou, s'efforçant de démontrer que cet objet n'avait pas un caractère hostile.

Le marchand ambulant, pour se donner du sang-froid, fumait nerveusement une cigarette, et il nota que la curiosité des deux visiteurs grandissait, car ils ne cessaient pas de faire des gestes avec les mains. Le dégagement de la fumée semblait attirer plus particulièrement leur attention. Le jeune homme n'eut aucun doute : « Il sortit le paquet de cigarettes de sa poche, le plaça lentement sur le sol, le poussant dans la direction de ces singuliers personnages ». L'un de ceux-ci, plaçant la paume de sa main au-dessus du paquet de cigarettes, à une dizaine de cm, attira ce paquet comme l'eût fait un aimant. Ensuite, il a appuyé son gant, avec le paquet de cigarettes qui s'y trouvait collé, contre son pantalon et « le paquet de cigarettes a disparu », d'après ce que Tiago a dit à sa mère. Aucune poche n'était visible.

Cet incident les fit rire et montrer à cette occasion leurs dents qui étaient noires ! Ces dents auraient été telles que la mâchoire supérieure et la mâchoire inférieure se seraient en quelque sorte engrenées, les saillies de l'une pénétrant dans les creux ménagés dans l'autre, une disposition qui est, pour nous, très insolite. Les yeux des petits hommes, d'une couleur jaunâtre à peine plus foncée que celle de la peau, ne comportaient aucune partie blanche, et ne clignaient pas. Tiago ne leur a vu ni pupilles ni paupières ni cils ! Quant à l'extrémité du nez, elle était aplatie. Tiago a encore déclaré que les êtres avaient les pouces des mains plus en retrait par rapport aux autres doigts que ce n'est pas le cas pour les hommes.

Peu après — dit encore Mme Maria Machado, la mère de Tiago — les gardiens de l'Institut commencèrent à crier, chaque fois de plus près, le nom de mon fils afin de découvrir où il se trouvait. Les petits hommes à la figure verte commencèrent à reculer lentement, sans regarder par derrière, ne cessant pas d'observer l'attitude de Tiago. Tous deux firent un mouvement du corps et, tout en faisant face au témoin, sont rentrés

L'humanoïde dessiné par le témoin.



dans leur engin en faisant un bond qui les a menés un peu au-dessus de la porte dont ils étaient sortis et, de là, sont redescendus en douceur, les pieds les premiers, par cette même porte, à l'intérieur du véhicule.

Gardant la moitié de son corps en dehors de l'OVNI, le dernier à entrer fit un geste vers l'intérieur et pointa ensuite, en direction du marchand des quatre-saisons, une espèce de pistolet, qui ressemblait davantage à un chalumeau. Ensuite, il donna à l'arme un demi-tour de manivelle et, exactement comme d'un chalumeau, il en sortit un rayon pareil à une langue de feu d'un rouge bleuâtre. Le rayon atteignit le garçon aux deux jambes, des genoux aux pieds, et le jeune homme tomba sur le sol.

Sentant ses membres paralysés et restant néanmoins conscient, Tiago vit l'OVNI s'élever puis voler horizontalement entre les arbres à une vitesse effrayante. Pendant toute la sortie des « humanoïdes », le bord externe de l'objet n'avait pas cessé de tourner. L'atterrissage comme le départ du mystérieux engin se sont passés dans un silence total. Le jeune homme est ensuite resté entre la conscience et l'inconscience, avec les yeux clos et les jambes paralysées, criant : « J'ai trouvé, j'ai trouvé » et demandant de l'eau.

Ses parents et son frère Isac Machado Junior, précédant quelques voisins, coururent vers la partie élevée du pâturage et découvrirent le jeune homme évanoui. Ses jambes étaient enflées et une voisine émit l'opinion qu'il avait pu avoir été mordu par un cobra. Ils déchirèrent le pantalon de Tiago et virent que la partie enflée était très rouge. Une voisine commença à faire des massages et ensuite tous décidèrent de ramener le jeune homme au domicile de ses parents. A ce moment, de toute la ville une multitude de gens courut vers Vila Pinheiros. Beaucoup de personnes disaient avoir assisté au déplacement rapide d'une boule de feu dans le ciel de Pirassununga. Une voisine, Mme Maria dos Santos, continua à faire des massages et l'enflure s'atténua un peu. Par décision du commissaire de police de Pirassununga, le marchand des quatre-saisons fut transporté d'urgence à l'hôpital local. Le médecin qui l'a examiné, le Dr Henrique Reis, a trouvé tout cela très étrange puisqu'il n'y avait ni cause ni coup ou blessure apparents.

Ce fut le jour le plus agité de l'histoire de Pirassununga. Quand Tiago fut ramené chez lui, davantage de personnes observèrent les déplacements de l'OVNI au-dessus de la ville. Parmi ces personnes, il s'en trouvait des dizaines qui avaient assisté aux débuts de l'incident à Vila Pinheiros. Benedito Dias Ramos, Barbara Lima da Silva, Joao Batista da Silva et Paulino Ramos, étant allés un peu plus tard faire la récolte du riz à Chacara do Marais, déclarèrent avoir vu « une tente d'aluminium qui, en quelques secondes, se transforma en une boule brillante, et volante ». A ce moment, le tumulte fut porté à son

comble en face de tant de témoignages dignes de foi et convergents, y compris ceux des autorités locales et de quelques fonctionnaires de l'Ecole d'Aéronautique de Pirassununga, tels que le sergent Décio do Nelo Pofrochi et le chauffeur Alaor Land Grafe.

Dans la ville de Lins et dans les environs, des dizaines de témoins (dont certains étaient à l'abri du soupçon) étaient déjà venus faire pression sur la FAB et les autorités au sujet des apparitions constantes, au cours des derniers jours, d'objets étranges dans la région. En raison de cette confusion, les autorités de la FAB résidant à l'Ecole d'Aéronautique de Pirassununga ne furent informées du phénomène qu'à 15 heures.

Néanmoins, le commandant de l'Ecole rassembla d'urgence un groupe d'officiers et se rendit personnellement au domicile de Tiago Machado. Des photographes et un médecin faisaient partie du groupe. Les premiers coururent à l'endroit où s'était posé l'aéronef et firent les constatations suivantes : le foin était écrasé à l'intérieur d'un cercle de six mètres de diamètre, ce qui faisait supposer qu'à cet endroit s'était posé peu de temps auparavant un disque d'un poids réduit.

A l'intérieur de ce cercle, et en son centre, fut observée et relevée la trace d'un support en forme de trépied : il y avait trois sillons distants l'un de l'autre de 66 centimètres exactement. En analysant l'état du foin, les officiers ne sont pas parvenus à découvrir quel objet connu aurait pu produire ces traces. Non seulement le commandant de l'école d'Aéronautique se rendit personnellement sur les lieux, mais encore il rassembla les constatations et les témoignages les plus cohérents et il envoya un rapport au major Gilberto Zani, chef d'un groupe d'officiers de la FAB qui enquêtaient sur les derniers événements étranges survenus dans toute la région.

Comme celui de l'hôpital local, le médecin de la FAB qui a examiné Tiago n'a relevé aucune blessure apparente, bien que l'enflure se fût passablement atténuée. Tiago continuait toutefois à souffrir de la soif et il but une quantité d'eau énorme. Dans les jours qui suivirent, il dormit beaucoup, n'avait plus d'appétit et perdit du poids.

Les parents du jeune homme, au cours de leurs témoignages répétés devant les officiers de l'Ecole d'Aéronautique et les autorités policières de la région, soulignèrent que leur fils est analphabète, ne goûte que les films du Far West et ne sait pas ce que signifient les contes de science-fiction. En dernier recours, il fut demandé si Tiago fréquentait un centre spirite ou était du type rêveur. Les réponses furent également négatives, confirmant les observations des personnes de l'entourage du marchand des quatre-saisons, marchand dont l'état de santé mental est parfait, ce qui est en accord avec les résultats des examens psychiatriques qui ont été faits plus tard.

Nos remerciements les plus vifs vont une fois de plus à M. René Fouéré, secrétaire général du G.E.P.A., qui nous a permis de reproduire de « Phénomènes Spatiaux », revue de ce groupement (69, rue de la Tombe-Issoire, F 75014 PARIS), l'essentiel de nos informations sur cette affaire.

Référence :
Phénomènes Spatiaux, **21**, pp. 25-32 (septembre 1969).
Bulletin SBEDV n° 66/8 janvier, juin 1969, pp. 79-81.

ERRATA

Signalons que dans le n° 15 d'Inforespace (p. 7), nous avons distraitement oublié les légendes des trois cartes présentées. Ces documents sont extraits de l'ouvrage de Michel Carrouges (Apparitions de Martiens), et ils concernent respectivement : les survols et atterrissages en France de 1950 à 1953 (carte I), de janvier à août 1954 (carte II) et des mois de septembre et octobre 1954 (carte III).

D'autre part, une coquille s'est glissée dans l'article consacré à l'atterrissage d'Aische-en-Refail publié dans Inforespace n° 16 : p. 16, milieu de la 2e colonne, lire 1974 et non 1973.

Le libre examen devant les objets qui tombent du ciel

Le professeur Jacques Jedwab, de l'Université Libre de Bruxelles, fut le premier savant belge à recevoir de la NASA, un échantillon de roche lunaire, après la première mission Apollo. C'est dire la réputation de ce spécialiste de la minéralogie des météorites. Dans un récent numéro de Forum, la revue de l'ULB, il donnait son avis sur certains objets tombés du ciel recensés par Charles Fort. Conformément à l'esprit d'objectivité dont le professeur Jedwab veut bien nous faire crédit, nous avons pensé qu'il n'était pas sans intérêt pour les lecteurs d'Inforespace de prendre connaissance de ce texte qui a le mérite de susciter la réflexion. Nous tenons à remercier vivement le professeur Jedwab pour son aimable autorisation de reproduire ici son article.

Le problème des OVNI (objets volants non identifiés) présente cette particularité irritante d'être rétif à toute classification précise. Il relève aussi bien de la physique des plasmas que de la psychologie des foules, en passant par la psycho-physiologie de la vision, la météorologie, le millénarisme, la recherche d'alliances militaires originales, l'archéologie planétaire et les techniques de lancement d'un « best-seller ». Malgré le nombre des publications critiques et même résolument sceptiques qui ont approché la question par le biais de la physique ou de la sociologie, tout événement nouveau inexplicable repose l'ensemble du problème sans qu'une solution satisfaisante se dessine. Et il est certain que les limites actuelles de la physique sont systématiquement mises à profit pour démontrer l'absolue nécessité d'expliquer l'inexplicable par les Extraterrestres. Sans prétendre apporter une solution meilleure que toutes celles que les esprits pondérés ont proposées, il est peut-être intéressant de faire un essai d'approche rétrospective qui pourrait nous donner quelque lumière utile pour notre époque.

Je définirais l'approche rétrospective de la façon suivante : des recueils de faits inexplicables ont été compilés il y a plusieurs décades. A l'époque, ces faits étaient effectivement inassimilables par la science dite « officielle ». Comme cette dernière a fait entretemps de grands progrès, il est peut-être possible de réévaluer les faits antérieurement inexplicables et de voir quelle part de fantastique est encore nécessaire à leur interprétation. Si ce mécanisme fonctionne, il constituera un outil de première qualité pour jauger les explications fantastiques actuelles, continuellement appelées à la rescousse pour interpréter des phénomènes incompréhensibles suivant les connaissances actuelles.

« LE LIVRE DES DAMNES » DE CHARLES FORT

Il y a longtemps que l'humanité parle d'objets volants flamboyants, d'êtres inhumains qui les actionnent et de voix qui viennent d'on ne sait où (1). Et il y a même une tendance marquée à mettre au compte d'extraterrestres complaisants tous les grands progrès scientifiques de l'humanité (2). La littérature du sujet croît actuellement dans une proportion qui peut, elle, être qualifiée de fantastique.

L'un des plus remarquables recueils de faits inexplicables est celui de l'auteur américain Charles Fort : « Le Livre des Damnés » (3), paru originellement en 1919. Par « damnés », cet auteur désignait les faits inassimilables par la science « officielle » de l'époque, ceux que cette science préférait cacher comme des choses honteuses.

Il pourrait sembler futile aux yeux des chercheurs scientifiques de 1974 de tenter de réfuter Ch. Fort, car ils ont autre chose à faire que de combattre tous les originaux qui mettent régulièrement la science au défi de leur répondre. Mais le cas de Fort est intéressant, car il continue à être cité comme source sérieuse par des auteurs qui prétendent à l'objectivité (4). De plus, les précisions factuelles dont il assortit ses assertions sont très impressionnantes pour la majorité des lecteurs. Et si un éditeur français juge bon de publier une traduction en 1967, ce n'est certainement pas pour les qualités littéraires du « Livre des

Damnés », mais parce qu'il estimait que les développements scientifiques récents confirmaient sa justesse (3, p. 15). On peut enfin souligner que « Le Matin des Magiciens » de L. Pauwels et J. Bergier fait souvent référence à Fort, et cela constituerait en soi une raison suffisante de s'en occuper.

La méthode de Fort mérite d'être décrite, car elle soulève d'intéressants problèmes de vulgarisation scientifique : « Il procède en deux temps : s'appuyant tout d abord sur des confrontations de témoignages, sur des revues spécialisées et sur les comptes rendus des organismes scientifiques officiels, il procède au groupement sériel de ses données fantastiques mais irréfutables, en insistant longuement sur les analyses chimique et microscopique » (3, p. 13).

Fort ne faisait donc pas d'observations par lui-même, mais choisissait les observations des spécialistes scientifiques, soulignait leurs termes descriptifs et résultats analytiques et les qualifiait d'**irréfutables** puisqu'ils n'émanaient pas de lui, que l'on pouvait considérer comme partial. Après cela, ce n'était plus qu'un jeu d'enfant de relever des coïncidences et des ambiguïtés étranges, et d'en tirer des conclusions saugrenues. Le tout accompagné d'ailleurs de propos désobligeants pour les facultés mentales des savants officiels (qui le lui rendaient bien, semble-t-il).

LES METEORITES CHEZ CHARLES FORT

De la plupart des faits « damnés » recensés par Fort, il ne nous reste en général que des témoignages écrits, dont les auteurs ont disparu depuis longtemps, et l'on ne peut que gloser sur leur compte.

Mais on trouve dans les chapitres 6 (« L'incandescence des démons ») et 23 (« Lumière froide de certains corps en chute ») des événements insolites qui avaient été accompagnés de la chute d'objets matériels. Certains de ces derniers ont pris place dans les collections des musées minéralogiques, où ils ont été conservés comme météorites, suivant les normes de la muséologie classique depuis le 19e siècle. Ils peuvent y être étudiés par les chercheurs et curieux, officiels et privés, bornés ou astucieux (5).

Ces événements accompagnés d'objets matériels encore accessibles constitueront évidemment des épreuves de choix pour notre méthode rétrospective. En prenant C. Fort au mot, en comparant son explication fantastique à celle(s) que les sciences physiques et naturelles peuvent nous fournir aujourd'hui, nous pourrons porter un jugement sur la méthode, qui a d'ailleurs été reprise sans grands changements par « Planète ».

Les événements damnés recensés par Fort dans les chapitres 6 et 23 sont facilement identifiables, grâce aux indications fournies dans le livre (bibliographie, date et lieu des chutes, noms d'auteurs, etc...). J'ai relevé ceux pour lesquels il n'y a aucune confusion possible (6). Des instruments bibliographiques spécialisés ont été mis à contribution pour rétablir les imprécisions, synonymies modernes et erreurs d'impression (7 et 8). La liste de Fort comprend donc les météorites suivantes, à la fois damnées et accessibles actuellement (9) : Kaba, Cold Bokkeveld (= Cap de Bonne Espérance), Nogoya (= Entre Rios), Alais, Cranbourne, Orgueil (= Montauban), Goalpara, Ornans, Hessle, Cape York, Colfax (= Rutherford).

Les trois dernières sont des météorites fereuses et seront discutées plus loin, alors que toutes les autres sont des météorites carbonées.

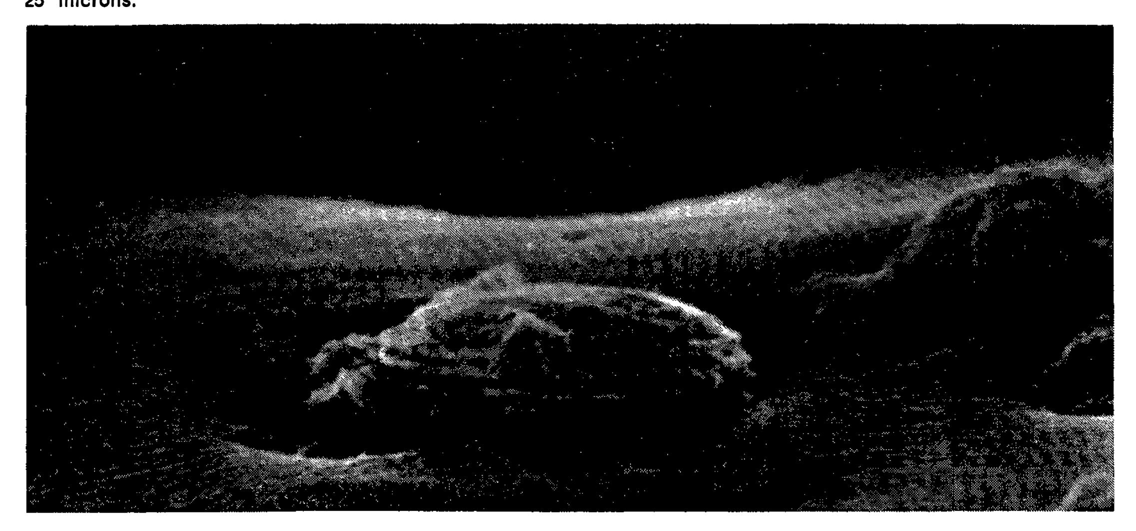
LES METEORITES CARBONEES

Ces étranges objets suscitent évidemment un grand intérêt chez Fort et les chercheurs modernes (mais pas pour les mêmes raisons). Nous avons là un excellent banc d'essai, car une masse impressionnante de connaissances nouvelles ont été acquises sur le sujet, dans les deux dernières décades, sous l'impulsion du Programme Apollo en particulier.

La liste de ces météorites carbonées indubitables, relevées par Fort, est assez fournie et selon lui, elles sont parfaitement problématiques pour la science officielle. Son raisonnement est le suivant :

1° Il tombe des objets célestes contenant du carbone, qui brûlent et même plus,

Plaquettes de magnétite (Fe_3O_4) extraites de la météorite carbonnée d'Orgueil (microscope électronique à balayage). Le plus grand diamètre correspond à 25 microns.



qui sont décrits par les observateurs eux-mêmes comme « ressemblant en tous points à du coke, du lignite, du charbon » (p. 72 et sq).

2° Or, il est prouvé que sur Terre, les matières carbonées sont toujours d'origine végétale (p. 75).

3° Donc, des résidus de végétaux extraterrestres tombent à la surface de la Terre et ce sont les météorites carbonées (p. 75).

Il est tout à fait exact que ces météorites sont noires, poreuses, friables, combustibles, et qu'un examen superficiel pourrait les assimiler à des charbons terrestres. Mais les examens auxquels ces météorites ont été soumises récemment ne nous permettent plus de jouer avec les ambiguïtés et coïncidences chères à Fort. J'ai examiné la plupart de ces météorites au microscope (à réflexion et à transparence) ainsi que des dizaines d'échantillons de matières carbonées terrestres (lignites, cokes, charbons gras, anthracites, anthraxolites, asphaltes, schistes bitumeux, thucholites, etc...). Au vu de ces observations, on peut actuellement affirmer et prouver qu'aucune structure microscopique ressemblant à un végétal vasculaire terrestre n'a été rencontrée dans aucune de ces météorites. Il existe cependant des corps microscopiques organisés et organiques, dont on a beaucoup parlé (10). Ils n'ont pas résisté à un examen critique : les corps plats hexagonaux que l'on a dénommés Caelestites sexangulatus (11) sont les résidus oxydés de cristaux hexagonaux de sulfure de fer, les corps triangulaires accueillis par Pauwels et Bergier comme une des plus grandes découvertes de l'humanité (12) se sont avérés des contaminations de musée (13) ; et enfin les corps sphériques transparents sont des pellicules organiques recouvrant des minéraux (14). Il n'est pas nécessaire de faire appel, comme C. Fort (p. 77) à une « super-mer des Sargasses » extraterrestre et fantastique. La plupart des composés organiques trouvés dans les météorites carbonées ont été reproduits au laboratoire en irradiant des mélanges de molécules simples, observées dans les espaces interstellaires et les queues de comètes (15). D'ailleurs, ce que l'on sait maintenant de ces dernières peut éclairer des « faits damnés » particulièrement démoniaques, qui avaient excité la verve de Fort : objets de glace, odeurs sulfureuses des météorites, graisses célestes, etc...

Le syllogisme de Fort n'a pas résisté au temps : ce n'est pas parce que des composés extraterrestres contiennent du carbone qu'ils proviennent de la carbonisation de végétaux. On peut aujourd'hui abandonner l'explication fantastique de Fort et ad-

mettre qu'il existe des composés organiques extraterrestres abiogènes.

Je ne résiste pas à la tentation d'ajouter un petit chapitre ambigu au livre de Fort, en montrant une photographie de plaquettes de magnétite d'Orgueil, vues au microscope électronique à balayage. De telles plaquettes y sont fréquentes et n'ont pas encore reçu d'explication scientifique complète. N'aurions-nous pas plutôt affaire à une microsoucoupe volante, soulevant un nuage de poussière ? Ce nuage n'est en fait que de la colle du support d'échantillon gonflée par le vide et l'impact des électrons. La plus grande dimension de l'objet est de 25 microns.

LES METEORITES A FOSSILES

C. Fort fait aussi grand cas des observations révolutionnaires de Otto Hahn (16) qui aurait trouvé dans la météorite de Kaba des micro-fossiles : « coraux, éponges, coquilles, crinoïdes... et mêmes les charnières sur lesquelles pivotaient les bivalves » (p. 75). Comme une preuve supplémentaire, il nous précise que « son livre figure à la Bibliothèque Municipale de New York » (p. 75). Se référant au syllogisme charbonnier cité plus haut, qu'il tient déjà pour démontré définitivement, Fort s'étonne même que la découverte de fossiles dans des charbons extraterrestres ait pu surprendre quiconque. Il souligne d'autre part qu'une conspiration du silence a suivi la confirmation des découvertes de Hahn par Weinland (p. 75).

J'ai pu me procurer un exemplaire de l'ouvrage de O. Hahn (17), qui contient d'ailleurs de remarquables photographies, et examiner les lames minces de la météorite qu'il a étudiée. Plusieurs remarques peuvent être faites rapidement :

— Le travail de Hahn est exclusivement consacré à la météorite de Knyahynia (non carbonée), et non à celle de Koba (pour Kaba), comme il est dit dans Fort. Mais cela est accessoire dans l'affaire puisque les deux météorites peuvent encore être identifiées et examinées.

— Une littérature critique relativement importante a été consacrée aux écrits de O. Hahn : 6 titres ont été relevés dans la bibliographie de H. Brown. S'il y a eu conspiration du silence par la suite, elle est à mettre au compte des sentiments charitables des contemporains, plutôt qu'à la crainte qu'aurait pu leur inspirer une théorie scientifique révolutionnaire.

— L'examen des photographies de Hahn montre que tout ce qu'il a observé comme structures de fossiles se rapporte aux chondrules. Ce sont de petites sphères silicatées très fréquentes dans les météorites pierreuses et formées par condensation et recristallisation. Leur présence dans un échantillon de roche ramassée à la surface de la Terre permet d'ailleurs de le reconnaître immédiatement comme une roche extraterrestre, car aucune roche terrestre ne contient de chondrules.

— Aucune caractéristique des chondrules de la météorite de Knyahynia ne supporte l'hypothèse d'une origine organique. Leur composition chimique est celle des silicates de Mg et Fe, leur minéralogie est cohérente avec la composition de la matrice, et leur morphologie est celle de microsphères cristallisant en système relativement fermé. La comparaison des chondrules avec des crinoïdes, cylindriques, donnent également des sections circulaires en lame mince, et peuvent ainsi être rapprochées par un chercheur refusant la critique de ses pairs. La documentation de Fort, qui est sans défaut en d'autres domaines, reste complètement silencieuse sur la critique détaillée de O. Hahn qu'avait publiée Carl Vogt (18) à l'époque.

— Comme pour les météorites carbonées, les acquisitions scientifiques modernes ne corroborent aucunement les assertions de Fort : durant les 50 dernières années. au cours desquelles des centaines de chercheurs ont étudié des milliers de lames taillées dans des roches terrestres, lunaires et météoritiques, pas un seul objet sphérique en silicate de magnésium n'a été reconnu comme organisme fossile, et aucun organisme fossile ayant une structure de chondrule n'a été observé.

Les météorites fossilifères de Hahn sont

réellement des « damnés » peu présentables dans une discussion quelque peu sérieuse, et l'on peut regretter qu'une édition datant de 1967 n'ait pas été assortie de quelques notes infrapaginales, alors que l'on prend soin de nous rappeler très gravement que « La connaissance profonde des données scientifiques par C. Fort lui permettait de ne rien avancer qui soit insoutenable » (3, p. 8).

LES FERS FORGES CELESTES

C. Fort relève quelques chutes d'objets métalliques étranges aux pages 219 et suivantes. En effet, les spécialistes qui les ont étudiés leur avaient trouvé des caractères de « métal artificiel, en fer de fonte » (Colfax) ; de « produit de fourneaux formé dans des fonderies de minerai de cuivre ou minerai de fer contenant du cuivre » (Marblehead, Mass.) ; de « météorites ressemblant à de l'acier » (désert de Mohave, U.S.A.) ; d'« acier trempé » (Cape York). Pour Fort, la conclusion va de soi : « Je tiens que de nombreux objets sont tombés du ciel pour se désintégrer très violemment en chemin. Ce qui sera confirmé par des données à venir et me renforcera dans mon opinion sur les superconstructions de l'espace, si l'on me demande pourquoi de leurs épaves ne sont jamais tombées des poutres et plaques de métal manufacturé. Au surplus, il est souvent tombé du ciel des pièces de métal manufacturé » (3, p. 219).

Il est facile de relever ici que les critères utilisés à l'époque de C. Fort étaient rudimentaires, ou tout au moins n'étaient pas bien adaptés au problème spécifique. C'étaient surtout la dureté du sciage, la cohésion et la composition chimique. Ce n'est que depuis 1945 environ que l'observation des météorites au microscope métallographique s'est généralisée. Mais même avant cela, et même du temps de Fort, on possédait un excellent critère pour distinguer les métaux forgés par l'homme de certaines catégories de fers météoritiques : les figures de Widmannstätten. Celles-ci apparaissent à l'œil nu ou à la loupe sur des sections polies attaquées à l'acide. Seules les météorites en présentent, alors que les fers technologiques en sont toujours dépourvus. Et les deux météorites citées par Fort comme épaves de constructions extraterrestres (Colfax et Cape York) présentent nettement ces figures de Widmannstätten, comme des centaines d'autres météorites ferreuses. Mais c'est un détail qui n'est même pas jugé digne d'évocation dans la démonstration de Fort.

Inutile de dire que jamais, parmi les centaines de météorites métalliques examinées au microscope et analysées dans les dernières décades, on n'a retrouvé des objets présentant de près ou de loin les structures microscopiques des métaux ferreux de la technologie. De même, on n'a jamais trouvé autre chose que du fer-nickel, alors que nos Extraterrestres, si doués à tant d'autres points de vue, auraient bien dû utiliser autre chose que des aciers forgés dans leurs constructions (aciers inoxydables, bronzes antifriction, composites à fibres renforcées, alliages d'Al, Mg, Ti, etc...).

Par contre, toutes les météorites ferreuses examinées à ce jour montrent qu'elles se sont refroidies très lentement ; que leur chimisme en fait un groupe génétiquement cohérent, et enfin, qu'il n'y a pas de différence radicale entre ces fers massifs, décimétriques et les micro-grains métalliques trouvés dans les météorites pierreuses. Si l'on voulait rétorquer à cela que ces dernières sont les scories de la métallurgie des fers (ce qui pourrait éventuellement se défendre), on se retrouvera alors avec des centaines de pierres sur les bras, et non plus 5 ou 6 morceaux d'acier forgé ! On ne peut vraiment pas mettre toutes les météorites au crédit des Extraterrestres.

CONCLUSION

Il y a beaucoup d'autres choses que les météorites dans le « Livre des Damnés » et je ne suis pas sûr que l'on pourrait résoudre aussi facilement toutes les damnations. Mais en se limitant aux catégories d'objets encore accessibles, irréfutables, analysés chimiquement et microscopiquement, par des chercheurs qu'un demi-siècle sépare de Fort, une conclusion s'impose de façon aveuglante : aucun des damnés ne résiste

à l'épreuve rétrospective. Ils finissent tous par rejoindre l'univers rationnel après quelques décades. Ils les passent non pas en enfer, mais au purgatoire, dans les archives de la science « officielle ».

Au vu du résultat de cette rétrospective, j'aurai assez tendance à projeter ce genre de conclusion dans l'avenir, et en particulier sur le problème des OVNI. A part cela, chacun est libre de préférer l'explication fantastique, toujours disponible et satisfaisante. Mais pour un esprit libre-exaministe, un fait inexpliqué doit rester tel, jusqu'à plus ample informé ou expérimenté. Comparée à la démarche de la science rationnelle, l'explication fantastique est toujours une mise en sommeil de la raison et « le sommeil de la raison engendre des monstres » comme nous l'a rappelé Goya.

Professeur Jacques Jedwab.

Notes :

1. J.P. Seguin : les ancêtres des soucoupes volantes d'après les récits du seizième siècle. Le Monde 23-24 juillet 1967, p. 11.
2. J. Bergier : Les extraterrestres dans l'histoire. Ed. J'ai lu. (1970).
3. Ed. E. Losfeld. Paris, 1967. Préface de R. Benayoun.
4. M. Bougard : Charles Fort, premier recenseur des OVNI du passé. Inforespace. 1973. Vol. II. N° 11, pp. 46-48.
5. Ces dernières épithètes sont nécessaires, car selon la phraséologie de la revue « Planète », un savant officiel est presque toujours borné, alors qu'un chercheur sympathisant du mouvement « Planète » a généralement un esprit très délié. Il peut d'ailleurs avoir en plus une carrure de rugbyman, ce qui est un avantage évident. (Planète n° 5, p. 42). Dans le cas précis de Bartholomew Nagy, c'est d'ailleurs faux, mais en ce qui me concerne, je ne veux pas lui tenir rigueur de sa conformation physique très normale.
6. L'édition française fourmille d'imprécisions, d'erreurs de transcriptions et de typographie. C'est regrettable, car le sérieux de toute l'affaire ne sort pas renforcé de ce flou. Le dédain pour la science officielle ne devrait en aucun cas s'étendre à la correction des épreuves d'imprimerie.
7. M.H. Hey : Catalogue of meteorites. British Museum. 1966.
8. H. Brown, G. Kullerud et W. Nichiporuk : A bibliography on meteorites. Univ. Chicago Press. 1953.
9. Les météorites sont habituellement désignées par le nom de la localité postale ou ferroviaire la plus proche du point de chute ou de découverte.
10. W.G. Meinschein, B. Nagy et D.J. Hennessy : Evidence in meteorites of former life : The organic compounds in carbonaceous chondrites are similar to those found in marine sediments. Ann. N.Y. Ac. Sci. 1963. V. 108, p. 553.
11. F.L. Staplin : Microfossils from the Orgueil meteorite. Micropaleontology. 1962. V. 8, p. 343.
12. Planète. N° 8, p. 93.
13. F..W Fitch et E. Anders : Organized element : Possible identification in Orgueil meteorite. Science 1963. V. 140, p. 1097.
14. M. Rossignol-Strick et E.S. Barghoorn : Extraterrestrial abiogenic organization of organic matter : The hollow spheres of Orgueil meteorite. Space Life Sciences. 1971. V. 3, p. 89.
15. J.M. Hayes : Organic constituents of meteorites. A review. Geochim. cosmoch. acta. 1967. Vol. 31, p. 1395.
16. Il ne s'agit pas du prix Nobel, mais d'un homonyme sur lequel tous les dictionnaires biographiques gardent un silence total.
17. O. Hahn : Die meteorite (Chondrite) und ihre Organismen. Ed. Laupp. Tübingen (1880).
18. C. Vogt : Les prétendus organismes des météorites. Mém. Inst. Nat. Genevois. (1882, pp. 5-55).

Réunion publique le samedi 26 octobre

Notre Société a évolué ces derniers mois et de nouveaux collaborateurs sont venus nous rejoindre. D'autre part, faute de place, il n'a pas toujours été possible de publier certaines informations. C'est afin de remédier à cela que nous vous proposons une nouvelle présentation de la SOBEPS.

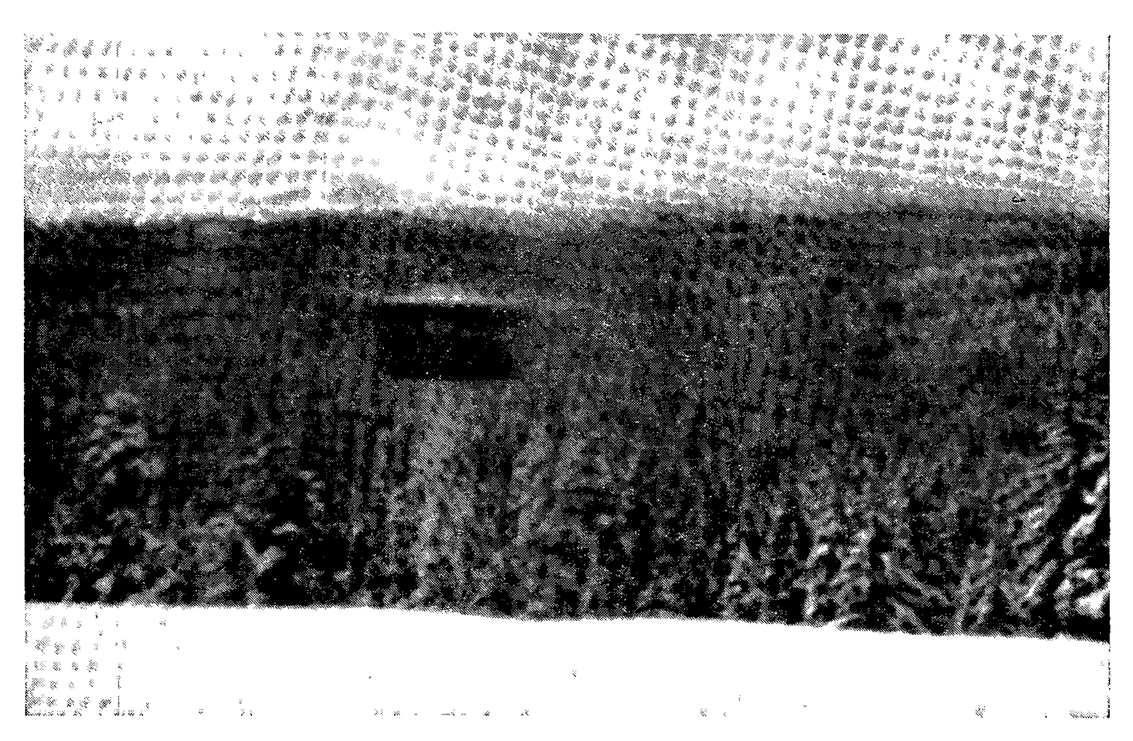
Cette réunion se tiendra à Bruxelles, salle Promovere, 5, Place Ste-Catherine, le SAMEDI 26 OCTOBRE prochain, à 15 h (entrée : 20 FB).

M. De Broeck y présentera son détecteur magnétique, M. A. Meessen y parlera des perspectives d'avenir de la recherche ufologique, tandis que M. Vertongen, aidé par M. Toussaint, y fera le point sur les enquêtes belges récentes, et plus particulièrement sur les nombreuses observations dont la région carolorégienne fut le théâtre ces derniers mois.

M. Bourtembourg exposera l'état de nos relations avec les pays d'Amérique Latine, M. Bougard y fera le bilan des énigmes de la primhistoire et des contacts que la SOBEPS a entretenu avec quelques grands chercheurs mondiaux, et terminera avec quelques mots sur l'évolution de la revue. Cette présentation sera suivie d'un débat libre au cours duquel nous essayerons de répondre à toutes vos questions.

Signalons d'autre part que nos livres seront mis en vente sur place, et que cette réunion n'est pas uniquement réservée aux membres de la SOBEPS : n'hésitez pas à y amener vos amis.

La photo d'Orégon



Il n'existe probablement pas de photographie d'OVNI plus remarquable et plus intrigante que celle qui a été prise le 22 novembre 1966 dans l'état d'Orégon. Elle est tellement étrange, en effet, qu'on est allé jusqu'à affirmer (1) qu'elle constitue un « enregistrement d'un mécanisme qui est de la magie pure pour la physique moderne », puisqu'elle fournirait **« la preuve qu'un objet peut disparaître et réapparaître à un autre endroit ».** Une telle affirmation doit évidemment être rapprochée du fait qu'il existe un certain nombre de rapports d'observation d'OVNI faisant état de « disparitions brusques ».

Mais on sait aussi que les prestidigitateurs arrivent à faire « disparaître » des objets, sans qu'ils aient besoin de violer les lois physiques pour autant. Il faut donc se méfier des apparences et se demander s'il est vraiment nécessaire de parler de « magie ». C'est essentiel pour une démarche scientifique.

A mon avis, il n'y a que trois hypothèses que l'on puisse envisager pour rendre compte du phénomène OVNI : 1) des phénomènes terrestres naturels, 2) des visiteurs extraterrestres ou 3) des phénomènes de type paranormal. La première hypothèse me paraît très improbable, vis-à-vis de l'ensemble des observations dont on dispose actuellement. La seconde me semble par contre avoir beaucoup de chances d'être la bonne, bien que la troisième ne puisse pas encore être exclue à présent. Un objet matériel, macroscopique, pouvant disparaître et réapparaître, comme s'il était capable de sortir de notre espace et d'y rentrer autre part, subirait évidemment un effet « paranormal ». Je sais bien que l'on peut imaginer une structure de l'espace-temps plus générale que celle qui nous est familière et que certains scientifiques sont même particulièrement attirés par l'idée que les OVNI pourraient être des objets capables de voyager en dehors de notre espace. Mais il ne suffit pas de pouvoir **imaginer** une telle chose, par analogie avec le mouvement d'un point par rapport à un plan, pour qu'elle en devienne « normale » pour autant.

On est sans doute encore loin de pouvoir tirer des conclusions générales des faits connus, mais chaque fois que l'occasion s'en

présente, il faut essayer d'analyser en détail les observations qui pourraient fournir une réponse quant au choix entre l'hypothèse extraterrestre et l'hypothèse paranormale. Pour cela, **il faut garder à la fois un esprit très ouvert et un esprit très critique.** Une approche rationnelle du problème exige cependant le choix d'une hypothèse de travail : celle qui est la moins extravagante. L'analyse de la photo d'Orégon qui suit vise donc à vérifier si l'on peut admettre qu'il s'agit d'une technologie tout à fait extraordinaire, comme on devrait s'y attendre pour des êtres capables d'affronter l'espace interstellaire, sans devoir faire appel à une violation des lois physiques.

Voici les faits, tels qu'ils ont été rapportés par M. Vance (1) : « L'auteur de la photo (qui désire rester anonyme) est un homme d'une cinquantaine d'années, calme et réfléchi, professeur de « college » et docteur en biophysique. C'était le 22 novembre 1966, tout près de l'autoroute 58, au Col de Williamette dans l'Orégon, à 1 500 m au-dessus du niveau de la mer. Il grimpait lentement sur un banc de neige, au point de vue du Diamond Peak, afin de prendre une photo de cette montagne. La masse rocheuse de granit émergeait justement du brouillard effervescent, quand il s'approcha du sommet du banc de neige. Il prit deux photos et attendit, pour en prendre peut-être encore une. Brusquement c'était là ! Quelque chose apparut directement en face de lui et, la caméra à l'œil, il actionna instinctivement l'obturateur. Mais il était incertain d'avoir réellement vu quelque chose parce que l'objet était parti aussi rapidement qu'il était apparu ! »

La photo tomba ensuite dans l'oubli, jusqu'après exposition et développement du film complet. A ce moment-là, on trouva sur la onzième photo du film « quelque chose » qui ressemblait à **trois** objets superposés, alors que le témoin insiste qu'il n'a vu qu'**un seul** objet. Voilà donc une nouvelle photo d'un OVNI ! (voir la photo n° 45). Il faut reconnaître que cette photo est particulièrement insolite. Mais c'est justement ce haut degré d'étrangeté qui constitue aussi, dans une certaine mesure, un critère d'authenticité.

La première démarche du témoin consista en une prise de contact avec l'U.S. Air Force, par l'intermédiaire d'une de ses connaissances. Il y envoya le négatif et une copie de la photo. Le résultat de cette « évaluation » se résuma à un coup de téléphone : un officier affirmait avec insistance que le témoin avait vu trois objets lancés en l'air. Pourquoi ne pas l'admettre ?

L'auteur de la photo s'adressa ensuite au NICAP, le National Investigations Comittee on Aerial Phenomena, dont le siège se trouve à Washington. Après six mois d'attente, il fut informé que le NICAP s'apprêtait à « fermer le dossier » sans se prononcer sur la valeur ou la signification du document. Mlle Epperson, responsable de la section californienne du NICAP, transmit cependant le dossier à M. Vance, qui avait déjà, depuis cinq ans, effectué des analyses photographiques pour cette section. M. Vance est attaché à la rédaction du Petersen's Photographic Magazine, dans lequel il publia son analyse. Une petite note de l'éditeur disait qu'il s'agissait « d'un exercice sur l'utilisation de la photographie comme outil analytique, pour mesurer des distances, des vitesses et des dimensions ».

M. Vance examina effectivement avec grand soin les pièces à conviction qu'il avait reçues : le négatif, la caméra, quelques copies de la photo et une bonne partie de la correspondance échangée. Il s'agissait d'un film Panatomic X, 35 mm, dont les 19 autres photos étaient tout à fait normales. L'appareil, un « Kodak 35 », était bien entretenu, mais présentait un certain freinage à l'obturation. Cette « maladie » résulte d'une altération du lubrifiant et semble être assez fréquente pour ce type d'appareil. Cet effet peut d'ailleurs être particulièrement marqué quand il fait froid, comme c'était le cas lors de cette prise de vue. Même si la photo avait été prise à 1/100 de seconde, la durée d'exposition réelle ne serait que d'environ 1/30 de seconde. C'est en tout cas la conclusion à laquelle M. Vance est arrivé à partir de mesures densitomériques comparatives effectuées sur différentes photos du même film. Il serait certainement irraisonnable d'admettre un temps d'exposition plus

long, pour un paysage couvert de neige et une photo prise à la main. Ce chiffre est important, parce qu'il nous permettra (plus loin dans la section Etude et Recherche) de déterminer une limite inférieure pour la vitesse de l'OVNI. M. Vance prit soin de vérifier par ailleurs que les feuillets glissaient toujours normalement les uns sur les autres, le ralentissement mis à part, de telle façon que l'objet ne peut pas avoir été caché deux fois lors de son déplacement au cours de la durée d'exposition.

M. Vance conclut aussi que l'objet devait se trouver à plus de cinquante mètres du témoin, à cause du degré de diffusion de la lumière entre l'objet et la caméra, mais qu'il devait se trouver plus près que les premiers sapins. La distance de ceux-ci pouvait être évaluée à environ 200 m, à partir du diamètre de ces sapins. Le témoin avait découvert, d'autre part, en retournant plus tard sur les lieux, que le terrain couvert de neige, que l'on voit à l'avant-plan de la photo, est un terrain en pente présentant une petite plate-forme, dépourvue de végétation, à environ 100 m de la caméra. Si l'on admet que l'objet se trouvait à cette distance, on peut déduire de la photo, qu'il doit avoir eu un diamètre d'environ 6 m. M. Vance en conclut qu'il ne peut pas s'agir d'un ou de plusieurs objets lancés en l'air par des farceurs. Nous supposerons qu'il a raison, du moins jusque là.

Mais pourquoi voit-on sur la photo trois images, alors que le témoin affirme n'avoir vu qu'un seul objet ? M. Vance en fournit une explication qui est basée sur l'analogie avec ce qui se passe lors de la projection d'un film. On sait, en effet, que le temps de latence d'une image est de 1/10 seconde et que les images successives d'un film sont prises normalement à la cadence de 16 images à la seconde. Bien que ces images soient parfaitement fixes, quand elles sont projetées individuellement, elles donnent, par leur succession rapide, l'impression d'un mouvement continu. Même un disque tournant, dont une moitié est noire et l'autre blanche, donnera une impression de gris uniforme, sans aucun scintillement, quand il tourne à plus de 30 tours/seconde en lumière forte et à plus de 20 tours/seconde en lumière faible.

Etant donné que les trois images semblent correspondre à un même objet de forme discoïdale « sans trace de mouvement apparent entre ces images », M. Vance pense que l'objet doit avoir « disparu » lors du passage d'une position à l'autre. A cause de la légère traînée claire en dessous de l'OVNI, il admet qu'il y aurait eu un mouvement de bas en haut, avec **trois « apparitions » successives en des positions de plus en plus élevées au cours de la durée d'exposition**. Si cela était vrai, la caméra aurait effectivement pu l'enregistrer ainsi, tandis que le témoin ne pouvait voir qu'un objet assez flou, se déplaçant à très grande vitesse.

Cette « théorie » rend donc compte des faits. Mais elle repose sur une hypothèse qu'un physicien peut difficilement admettre. L'analyse qui suit montre d'ailleurs qu'il est possible de rendre compte de ce qu'on voit sur la photo en admettant simplement un mouvement continu mais oscillatoire.

Auguste Meessen.
Professeur à l'U.C.L.

---

(1) Adrian Vance, Petersen's Photographic Magazine, janvier 1973. Flying Saucer Review, mars-avril 1973.

BERICHT

INFOKOSMOS (werkgroep van de Vereniging voor Sterrenkunde) geeft een prachtige nederlands sprekende dia-bandmontage « Is daar Iemand ? » over buitenaards leven en UFO's (+ debat) op **vrijdag 13 december** om 20 u. 30 in het Cultureel Centrum, Gemeenteplein, 1850 Strombeek-Bever (inkom : 20 BF).

Etude et Recherche

Analyse de la photo d'Orégon

Si la photo d'Orégon est un faux, il n'y a plus de problème d'interprétation, mais si elle est authentique, il faut arriver à dire comment cet « objet » est passé d'une position à l'autre sans trace de mouvement apparent entre deux positions successives. L'objectif de l'analyse qui va suivre est de montrer qu'il suffirait d'admettre un mouvement oscillatoire, s'ajoutant au mouvement de fuite vers le haut. Etant donné que les mouvements enregistrés ont été effectués en 1/30 seconde au maximum, on arrive à des valeurs fantastiques pour les vitesses et les accélérations impliquées. Malgré cela, il est toujours plus facile d'admettre simplement des performances technologiques extraordinaires, qu'une violation des lois physiques.

Nous commencerons par une analyse des **éléments géométriques** de la photo. Le principe utilisé est extrêmement simple, puisqu'il suffit d'appliquer la formule :

$$l/L = f/D$$

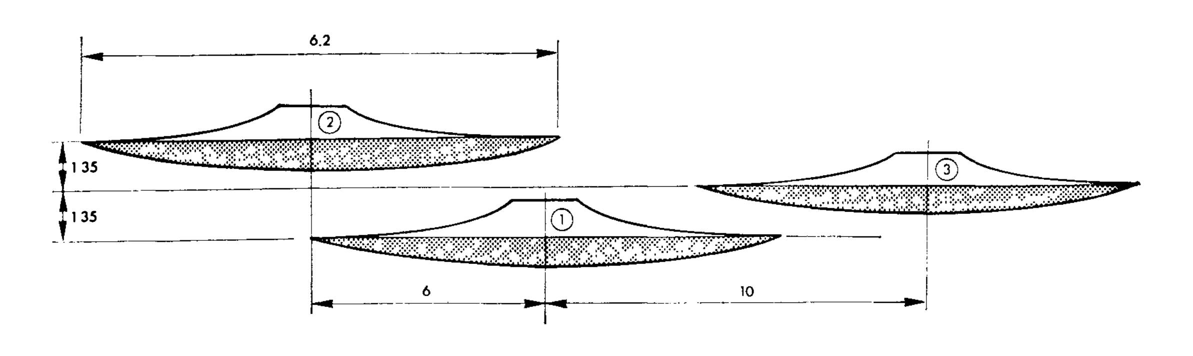
l est la grandeur de l'image sur le négatif et L la grandeur de l'objet représenté, suivant une direction perpendiculaire à l'axe de l'objectif ; f est la distance focale de la lentille et D la distance entre celle-ci et l'objet. Il suffit de considérer deux triangles semblables pour établir cette formule, qui reste valable tant que D n'est pas trop petit. Comme la distance focale de l'appareil utilisé était f = 50,8 mm (ou 2 inch.), il suffira de mesurer la valeur de l pour déterminer une des deux grandeurs L ou D, si l'autre est connue. C'est ainsi que M. Vance est arrivé à estimer la distance entre la caméra et les premiers sapins, en supposant que ceux-ci ont un diamètre d'environ 7,5 m, ce qui correspond au diamètre maximal des sapins « Douglas ». Il a supposé ensuite que l'OVNI a été photographié quand il se trouvait à mi-distance entre la caméra et les premiers sapins, c'est-à-dire à 300 pieds. En arrondissant légèrement ce chiffre, nous **admettrons** que l'objet se trouvait dans sa position supérieure, à la distance D = 100 m.

Puisque M. Vance a mesuré sur le négatif original la valeur l = 3,15 mm (ou 0,124 inch.) pour la largeur de l'image supérieure, on trouve, à partir de la formule précédente, que le disque avait un diamètre de 6,20 m. Cette valeur de l a été obtenue avec une précision assez grande, parce qu'elle a été déterminée par une moyenne de plusieurs mesures effectuées par projection du négatif, avec un agrandissement connu. Une fois que cette valeur est donnée, nous pouvons tirer toutes les autres conclusions en effectuant des mesures comparatives sur une copie quelconque de la photo. Il faut noter que la valeur admise (D = 100 m) pour la distance de l'objet dans sa position supérieure est purement hypothétique. Ceci n'a cependant aucune influence quant à nos conclusions sur le type de mouvement de l'objet. Si la distance réelle était différente de 100 m, il faudrait simplement modifier tous les chiffres obtenus dans la suite par un facteur multiplicatif, proportionnel à D.

Etant donné que les deux images inférieures n'ont pas la même largeur que l'image supérieure, on doit en conclure que, s'il s'agissait toujours du même objet, celui-ci doit s'être trouvé à des distances différentes de la caméra dans les trois positions enregistrées. D'après les chiffres donnés par M. Vance, l'objet se trouverait à 116 m dans la position médiane et à 108 m dans la position inférieure. D'après mes propres mesures je trouve plutôt 106 m pour la position inférieure. J'ai obtenu aussi les chiffres suivants : 1,35 m comme différence de niveau entre les positions voisines, 90 cm et 70 cm respectivement pour la hauteur de la partie blanche et de la partie noire de l'objet, d'après l'image supérieure. Cette image semble indiquer en effet que le disque était composé d'une partie supérieure brillante, avec peut-être un dôme, et d'une partie inférieure noire. L'ensemble de ces renseignements est schématisé sur la figure 1, représentant les trois positions de l'objet qui furent enregistrées sur la photo.

Je propose maintenant d'admettre que l'objet a simplement effectué un **mouvement oscillatoire**, tel qu'il passe successivement par les positions extrêmes 1, 2, 3 de la figure 1. Vu de la caméra, l'objet a donc effectué un mouvement oscillatoire de bas en haut et de haut en bas, sans redescendre au même niveau. M. Vance supposait par contre que l'objet était passé successivement par les positions

figure 1 : les 3 positions de l'OVNI enregistrées sur la photo, telles qu'elles apparaîtraient à un observateur latéral.



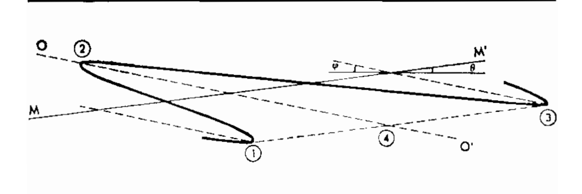
1, 3, 2, c'est-à-dire qu'il s'était progressivement déplacé vers le haut, avec une « disparition » lors du passage d'une position à l'autre.

Le premier argument qu'on peut avancer en faveur d'un mouvement oscillatoire repose simplement sur le fait qu'un objet oscillant se meut avec une vitesse variable et que **le temps d'exposition relatif varie** donc aussi pour différentes portions de la trajectoire parcourue. Le mouvement apparent était donc tel que l'objet devait donner lieu à une image beaucoup plus marquée chaque fois qu'il passait par un point de rebroussement, puisque sa vitesse apparente était nulle à ce moment.

Le second argument correspond au fait que **les trois images ne sont pas semblables entre elles.** D'après l'image supérieure, nous pouvons admettre qu'il s'agissait d'un disque, dont la partie supérieure était éclairée, soit par une lumière propre, soit par réflexion de la lumière solaire. La partie inférieure du disque est noire, parce qu'elle cache la lumière du fond et parce qu'elle absorbe la lumière au lieu de la diffuser. Si l'objet « apparut » trois fois, on s'attendrait à trouver trois fois la même image, à moins qu'on admette l'hypothèse supplémentaire d'un changement dans l'éclairement de la partie supérieure. Mais on n'a pas besoin de cette hypothèse quand on admet un mouvement oscillatoire. Il est vrai que l'objet aurait dû donner lieu à une image constituée d'une barre noire surmontée d'une barre blanche, chaque fois qu'il passait par une de ses positions extrémales. Mais il faut tenir compte aussi de l'effet produit juste avant et juste après que l'objet passe par sa position extrémale. Considérons en effet le cas où l'objet passe par un de ses deux points de rebroussement inférieurs (1 et 3). Au moment où la vitesse s'annule, la partie inférieure noire doit laisser une marque bien nette. Mais la partie blanche se trouvera à ce moment à un endroit par lequel la partie noire est passée juste avant et par lequel elle repassera juste après. Puisque la photo n'enregistre que la valeur moyenne de la lumière reçue, un effet de compensation tendra à effacer la partie blanche. Globalement, on s'attend donc à voir apparaître sur la photo une barre noire dans les positions inférieures 1 et 3. Inversément, on doit voir surtout le dôme éclairé quand l'objet passe par la position supérieure 2. Le fait qu'il y ait aussi une barre noire dans la position supérieure doit s'expliquer par un déséquilibre entre la blancheur de la partie supérieure et la noirceur de la partie inférieure. Il y a compensation lors d'un double passage de la partie noire sur la partie blanche, mais il n'y a pas de compensation lors d'un double passage de la partie blanche sur la partie noire. On peut d'ailleurs formuler ces deux arguments d'une façon mathématique, comme je l'indiquerai dans l'annexe.

Comme troisième argument nous pouvons citer le fait que l'on voit une légère trace claire en dessous de l'OVNI. Celle-ci pourrait s'expliquer soit par un passage antérieur de l'objet à cet endroit (c'est-à-dire par des tourbillons), soit par une propulsion par

figure 2 : la trajectoire présumée de l'OVNI.



réaction (éjection de gaz ou déplacement de l'air ambiant). En tout cas, il est plus facile de comprendre l'origine de cette trace pour un **mouvement continu** que pour un mouvement qui se ferait par apparitions et disparitions successives.

Il nous reste maintenant à déterminer les **paramètres du mouvement**, en admettant que le disque se trouve à 100 m du témoin dans sa position supérieure. Pour cela nous avons reporté les points de rebroussement 1, 2 et 3 sur la figure 2. Nous y avons dessiné aussi la trajectoire, telle qu'elle devait apparaître à un observateur situé perpendiculairement au plan du mouvement. Nous admettons que cette trajectoire résulte de la composition de deux mouvements : un mouvement uniforme suivant la direction MM' et un mouvement oscillatoire suivant la direction OO'. L'horizontale correspond ici à la direction d'observation.

Pour déterminer la direction MM' du mouvement moyen, il suffit de relier les points 1 et 3. On trouve ainsi que l'objet s'écartait de l'observateur avec un mouvement moyen presque horizontal, l'angle Θ entre la direction de ce mouvement et l'horizontale étant de 7,7°. La direction d'oscillation est déterminée en supposant le mouvement oscillatoire régulier au cours de la durée d'exposition. Il suffit de chercher le point milieu (4) du segment de droite 1-3 et de relier ce point au point 2. On voit alors que le mouvement oscillatoire est également presque horizontal, l'angle φ entre la direction d'oscillation OO' et la direction d'observation étant de 10,6°. En prenant la moitié du segment de droite 2-4, on trouve l'amplitude d'oscillation A = 5,6 m. La longueur du segment de droite 1-3 détermine par contre le déplacement moyen de l'objet pendant une période d'oscillation. On trouve la valeur 10,1 m. Comme cette distance est parcourue en un temps qui est au maximum égal à 1/30 seconde, on doit conclure que la vitesse v de l'objet suivant la direction MM' du mouvement moyen est supérieure ou égale à 300 m/s = 1080 km/h. C'est une vitesse assez impressionnante, si près du sol. Mais la vitesse maximale pour le mouvement oscillatoire est encore bien plus élevée. Cette vitesse est en effet égale à $V = 2\pi A/T$, où A est l'amplitude d'oscillation et T la période. Si l'on admet que T = 1/30 seconde, on trouve que V = 1055 m/s = 3798 km/h. Ceci correspond à des accélérations foudroyantes, puisque l'objet devrait passer d'une vitesse nulle à cette vitesse V en un temps T/4 = 1/120 s.

Il est évident que ces chiffres ne sont qu'approximatifs et que ces vitesses pourraient être réduites, en admettant que l'objet se trouvait plus près, ou que nous ayons surestimé l'amplitude de l'oscillation par suite du flou des images ou d'un mouvement non régulier. La vitesse doit avoir été assez élevée, cependant, d'après la description du témoin.

Si un OVNI est capable de vitesses et d'accélérations aussi grandes au voisinage du sol, on comprend évidemment que l'on ait pu parler de « disparitions » brusques. Il suffit en effet que l'objet se soit déplacé d'une distance très grande pendant 1/10 seconde, qui est le temps de latence d'une image, pour que nous le perdions de vue quasi instantanément. Rappelons que l'on a assez souvent rapporté des changements brusques du mouvement d'un OVNI et que l'on a enregistré, par radar, des vitesses allant jusqu'à 14 000 km/h. On connaît aussi un certain nombre de rapports faisant état d'un mouvement de type oscillatoire, qu'il s'agisse du mouvement en « chute de feuille morte » ou de mouvements « ondulatoires » (The UFO Evidence, NICAP). Il n'y a donc pas vraiment rupture entre ce qu'on peut dégager de la photo d'Orégon et les autres observations.

Cette photographie reste néanmoins un document tout à fait exceptionnel — même si l'on exclut son interprétation en termes d'apparitions et de disparitions brusques.

Annexe.

L'interprétation que nous venons de donner de la photo d'Orégon repose sur une assertion qui pourrait être

figure 3 : éclairement produit par une source oscillante ponctuelle, en fonction de la position de celle-ci.

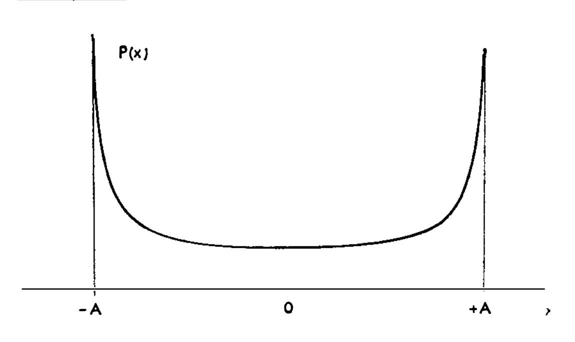
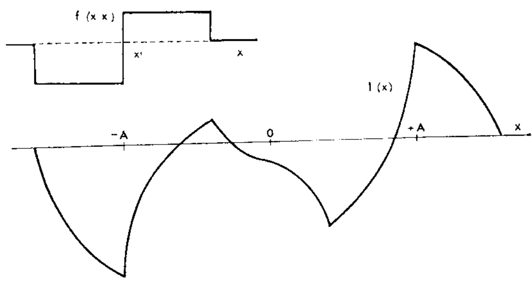


figure 4 : distribution de l'éclairement produit par une source oscillante étendue, comportant une partie claire et une partie foncée. La courbe rectangulaire correspond à l'éclairement produit par le même objet au repos.



vérifiée par simulation, en photographiant un mouvement pendulaire avec un temps d'exposition supérieur à la période de ce mouvement. J'ai préféré une vérification par le calcul, en utilisant un modèle simplifié, afin d'expliciter les mécanismes qui interviennent. Pour cela, nous considérerons un objet qui oscille harmoniquement suivant une direction donnée. Cela veut dire que la position instantanée de l'objet est définie par la coordonnée x, qui varie dans le temps d'après la fonction :

$$x = A \sin \omega t$$

A est l'amplitude et ω la pulsation, qui est liée à la période T par la formule $\omega = 2\pi/T$. La vitesse instantanée s'obtient en dérivant cette expression par rapport au temps :

$$v = A\omega \cos \omega t$$

L'objet séjourne donc entre le point x et le point x+dx pendant un temps dt = dx/[v], où [v] représente la valeur absolue (toujours positive) de v. Il résulte des deux formules précédentes que :

$$[v] = \omega \sqrt{A^2 - x^2}$$

Le **temps d'exposition relatif** dt, qui correspond au temps nécessaire pour parcourir toujours le même élément de longueur dx, supposé être très petit, est donc une fonction de la position x, puisqu'il est inversement proportionnel à [v]. Si l'objet était un **point lumineux,** on trouverait sur la photo un éclairement variant en fonction de x suivant le graphique de la figure 3. Cette fonction P(x) = 1/[v] devient effectivement infinie aux points extrêmes (x = ± A) du mouvement oscillatoire.

La situation est assez différente, cependant, pour un **corps étendu,** dont une moitié est plus claire et l'autre plus foncée que la lumière de l'arrière-plan. Si cet objet est immobile, avec son centre au point x', il produira un éclairement défini par une fonction f (x, x'), variant, par exemple, en fonction de x comme il est indiqué sur la figure 4. Si cet objet oscille, on peut définir la probabilité pour trouver son centre en un point x' comme étant proportionnelle à la fonction P(x') définie plus haut. Comme les éclairements s'additionnent pour les différentes positions possibles x', on doit définir la fonction de répartition de l'éclairement par l'intégrale

$$I(x) = \int_{-A}^{+A} f(x, x')P(x')dx'.$$

Cette intégrale peut être calculée assez facilement, si l'on admet une fonction f(x, x') de forme rectangulaire. La courbe I(x) représentée sur la figure 4 a été calculée de cette manière. Nous avons supposé ici que les parties blanches et noires de l'objet sont de même largeur, et que celle-ci est égale aux 6/10 de l'amplitude A. Nous avons supposé également que l'intensité de la lumière de fond est diminuée plus fortement dans la partie noire qu'elle n'est augmentée dans la partie blanche, et cela dans le rapport 1,4/1. La courbe I(x) ainsi obtenue présente une bande noire d'un côté et de l'autre une bande blanche, accompagnée d'une bande noire. On pourrait évidemment raffiner ce calcul, en variant la forme de la fonction f(x, x') et en admettant un mouvement de déplacement moyen pour l'oscillateur. Mais de telles complications ne paraissent plus nécessaires pour prouver que la photo d'Orégon peut effectivement être interprétée en admettant un mouvement oscillatoire, c'est-à-dire sans devoir faire appel à l'hypothèse d'un phénomène paranormal.

Auguste Meessen.
Professeur à l'U.C.L.

Un pot de fleurs dans le ciel de Cuesmes !

Un article consacré au phénomène de Maubeuge paru dans le journal Le Soir du 19 septembre 1973, motiva, de la part d'une demoiselle, la rédaction d'une lettre adressée à la SOBEPS, relatant l'observation d'un objet volant au comportement étrange. En annexe, nous trouvâmes le dessin d'une représentation d'OVNI qui illustrait l'article. Aucune mention journalistique explicitait celui-ci. Le témoin, quant à elle, stipulait avoir vu une « chose » similaire. La représentation de ce dessin n'était autre que l'OVNI observé en France à Malataverne le 14 mars 1969 par M. Manselon (1).

Nous portâmes un vif intérêt à cette affaire et il ne fut pas vain. En effet, l'enquête allait s'avérer particulièrement enrichissante pour l'étude de ce type d'OVNI.

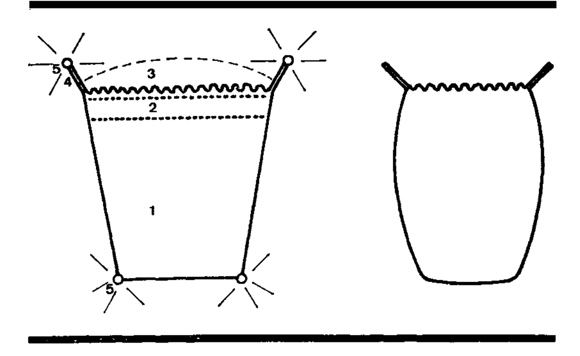
Que s'est-il donc passé à Cuesmes le vendredi 14 septembre 1973 ? C'est ce que le témoin principal va nous narrer. Mais avant tout, plantons le décor.

Cuesmes est une commune importante et populeuse jouxtant Mons au sud-ouest. Au nord du centre, le lieu-dit « Poire d'Or » où se situa l'observation, est une vaste cuvette marécageuse à pentes douces, véritablement encadrée au nord par la ligne ferroviaire Mons-Quiévrain, à l'est et à l'ouest par les lignes Mons-Maubeuge. La rue du Troubliot qui traverse le marécage approximativement d'ouest en est, n'est qu'un chemin de cendrée, qui rejoint la rue du Chemin de Fer orientée nord-sud. A proximité, on y trouve deux stations de pompage. Une ligne à haute tension coupe la rue du Chemin de Fer à environ 80 m au nord-est de la position présumée de l'OVNI.

Les deux témoins, Mlle Sonia Plume et son père, venaient de quitter leur domicile situé rue du Marais à Cuesmes. Ils roulaient en voiture, une Dyane 6, à allure modérée (environ 50 km/h) dans la rue du Troubliot. M. Marc Plume au volant, conduisait sa fille à une séance cinématographique à Mons. Il était 19 h 45. La nuit venait de tomber, la Lune brillait à l'est, presque en face des témoins.

1. Voir « Lumières Dans La Nuit », n° 101, août 1969, pp. 18-22.

1. orange vif ; **2.** jaune-orange clair ; **3.** halo orange clair, flou et éblouissant ; **4.** orange vif ; **5.** feux scintillants jaunes éblouissants ; à droite = objet observé par M. Manselon le 14 mars 1969 à Malataverne (Drôme), France.



« Soudain, nous déclara Mlle Plume, à la sortie d'un virage, alors que rien ne masquait le paysage proche, j'aperçus presque devant nous, sur la gauche de la route en direction E-S-E, un objet immobile à environ 200 m de hauteur, presqu'à la verticale d'une cabine électrique, à un peu moins de 200 m de nous. Je ne saurais dire s'il se trouvait déjà là éclairé, ou bien s'il s'était allumé tout d'un coup.

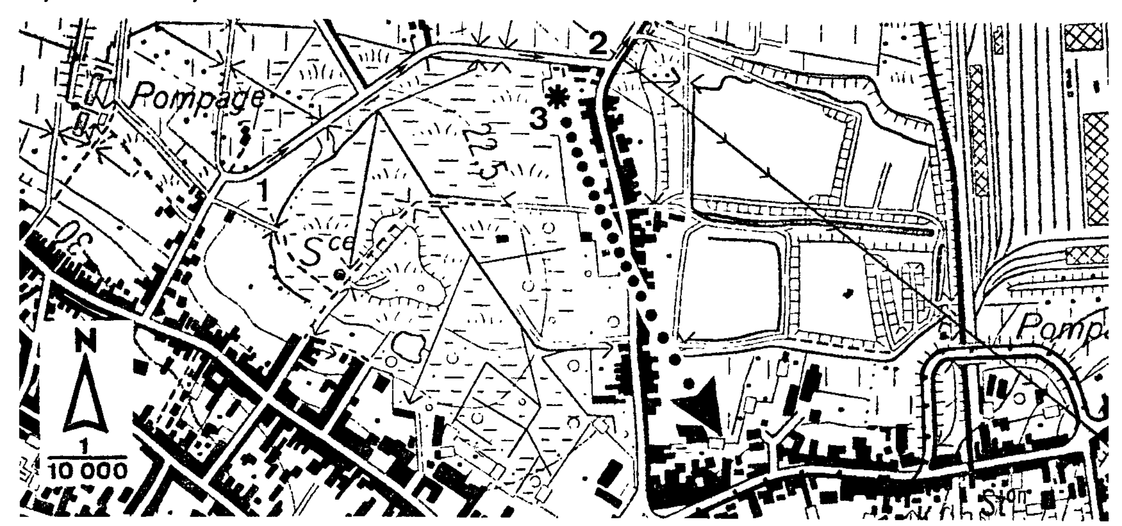
C'était comme un pot de fleurs, de la taille d'une petite voiture, avec à sa partie supérieure, une espèce de scie dont on ne verrait que les dents. Aux extrémités de cette partie, il y avait deux courtes antennes obliques. Le corps de l'engin et les antennes étaient de couleur orange vif. Quatre feux jaunes éblouissants situés sur les antennes et à la base de l'objet, semblaient scintiller. La partie supérieure, presque en dessous des dents, paraissait plus claire, floue, de couleur jaune-orange. Les dents étaient brunâtres avec des reflets jaunes-oranges. Un halo orange clair, flou et éblouissant, compris entre les antennes, coiffait l'objet.

L'engin était animé de vibrations légères. Il me donnait l'impression d'être matériel et d'avoir une consistance solide. Sa luminosité était propre. Aucun reflet n'était visible sur les choses environnantes.

Aussitôt, je fis part à mon père de ce que je voyais. Celui-ci, astigmate, ne distingua qu'une tache orange (2).

Quelques secondes plus tard, lorsque nous arrivâmes à la hauteur de la cabine électrique située en retrait de la route, à environ

Plan des lieux : de 1 à 2 : trajet des témoins ; 3. trajectoire de l'objet.



50 m du carrefour, l'objet s'inclina vers la droite et s'éloigna en direction de Ciply. A ce moment, les couleurs diminuèrent d'intensité et les contours s'estompèrent. Il prit une trajectoire légèrement courbe et progressivement ascendante. Je ne saurais préciser sa vitesse. Elle était modérée, certainement plus lente que celle d'un avion. Nous étions alors arrivés au carrefour. Mon père stoppa pour laisser passer des voitures. Je détournai mon attention de l'objet durant quelques secondes. Lorsque l'auto démarra pour s'engager dans la rue du Chemin de Fer, en direction opposée à celle prise par l'engin, celui-ci avait disparu, comme s'il s'était éteint. C'est du moins l'impression qu'il m'a donnée, car normalement, j'aurais dû encore l'apercevoir avant qu'il ne disparaisse dans le lointain ».

Signalons qu'aucune perturbation du moteur ou des phares de la voiture ne fut remarquée, et que la radio de bord ne fonctionnait pas.

Notons également la proximité d'une ligne H.T. et la position stationnaire de l'objet au-dessus de la cabine électrique, sans oublier bien sûr que tout cette zone n'est qu'un vaste marécage. Certains ne manqueront pas d'y voir là un secteur propice présentant des caractéristiques susceptibles d'attirer les OVNI. Nous n'en dirons pas tant, les faits devant simplement être consignés sans leur attribuer de trop hypothétiques explications.

Etude critique des éléments de l'observation et appréciation.

Les vérifications entreprises ultérieurement corroborent les estimations avancées par le témoin concernant la distance, la hauteur et la taille de l'objet.

Par contre, il semblerait que Mlle Sonia Plume ait surestimé la durée de son observation. Elle mentionna environ 3 minutes.

Pour la première phase, si la voiture roulait à 50 km/h, compte tenu d'un ralentissement à l'approche du carrefour, les quelque 200 m auraient été couverts en 20" maximum. Même en diminuant la vitesse de moitié, le ralentissement étant alors presque insensible, on reste dans l'ordre de la trentaine de secondes au lieu d'1 minute 30 secondes.

La deuxième phase qui comprend l'approche du carrefour, l'arrêt et le départ, ne semble pas excéder la minute.

Ceci ne diminuant en rien la valeur accordée

2. Notons que l'astigmatisme se caractérise par un défaut de la courbure de la cornée ou du cristallin ou des deux à la fois. L'image vue par l'astigmate est déformée comme le serait celle d'un objet vu par l'œil normal au travers d'une vitre irrégulière.

au témoignage, ni la bonne impression que nous a faite Mlle Plume. Celle-ci, âgée de 20 ans, nous est apparue comme étant une jeune fille calme, posée et intelligente. Actuellement, elle poursuit ses études à l'Institut Provincial des Sciences Sociales Appliquées à Marcinelle.

En fin de compte, nous ne la croyons pas capable d'une mystification dont on ne devine ni l'origine, ni l'intérêt. Ses déclarations semblent sincères et doivent assez bien refléter ce qu'elle a pu observer. Il est cependant regrettable que le témoignage sans grande valeur de M. Plume ne puisse accréditer les dires de sa fille.

Mlle Sonia Plume déclara ne pas être documentée sur le phénomène OVNI, ayant simplement lu quelques articles de journaux et de magazines consacrés au problème. Pourtant, notre impression première fut que le témoin, s'étant basé sur le dessin de l'objet de Malataverne, avait créé une fausse observation. Par la suite, certains éléments nous firent changer d'avis. Ne connaissant pas le rapport de LDLN, comment Sonia Plume pouvait-elle décrire certains faits de la même manière que M. Manselon ? Nous pensons ici au basculement et à l'extinction de l'objet.

Bien qu'il y ait peut-être certaines ressemblances entre ces deux observations, nous nous garderons de conclure à une similitude des cas. Trop peu de renseignements concernant ce type particulier d'OVNI nous empêchant d'ailleurs d'en dégager les caractéristiques propres. Dès lors, nous attendrons patiemment qu'un autre « pot de fleurs » volant se laisse observer à nouveau.

Yves Toussaint.

Flawinne, 19 et 21 mars 1974 : Identifié

Nous ne pouvons espérer progresser dans la recherche d'une solution globale au problème de l'origine et de la physique des OVNI qu'à partir de données suffisamment solides contenant des informations traitables scientifiquement.

Pour être « solides » ces données doivent présenter des indices de crédibilité et d'étrangeté élevés. Néanmoins, ces indices ne suffisent pas à attester de la réalité d'un rapport d'observation, et c'est le rôle de l'enquêteur d'éliminer le « bruit de fonds » des rapports erronés dans l'espoir que, du résidu, surgisse un jour quelque « signal ». Les renseignements qui nous avaient été transmis de deux observations insolites faites dans la région de Flawinne, au lieu-dit le Rissart, permettaient de croire que nous nous trouvions en présence d'un cas solide :

1° la première, datant du mardi 19 mars 1974 entre 20 h 10 et 20 h 30, avait eu deux témoins ; le lendemain, le ciel était couvert ; mais, le surlendemain, à peu près aux mêmes heures, une nouvelle observation eut lieu pratiquement au même endroit, en présence cette fois de cinq témoins ;

2° elles avaient été faites, dans les deux cas, à faible distance (moins de 50 m à un certain moment) et à une altitude variant de 200 à 20 m ;

3° nous avions été avertis dès le 21 par le père d'un des témoins ; l'enquête eut lieu le lendemain, alors que le souvenir des événements n'avait pu s'altérer ;

4° enfin, et surtout, des évidences physiques, sous forme de documents photographiques, étaient présentées pour preuve de la réalité du cas (1).

L'enquête

Le 22 à 20 h 00, je me trouvais sur le terrain en compagnie des témoins dans l'espoir que le phénomène se reproduirait une troisième fois. Le temps était clair, le ciel dégagé et sans lune, aucune habitation à moins de 2 km, un ensemble de conditions idéales pour surveiller le ciel. Notre petit groupe s'était dispersé, et jusqu'à 22 h 45 nous ne notâmes rien de particulier si ce n'est le passage occasionnel d'un satellite ou avion, et notre interception par une camionnette de la gendarmerie de Namur alertée par un automobiliste inquiet. Peu après, nous nous rendîmes au domicile des deux principaux témoins pour enregistrer leurs déclarations.

Il ressortait de celles-ci qu'un OVNI avait été vu les deux soirs en question évoluant au-dessus des campagnes dans un périmètre de 5 km² environ. La rencontre du 19 avait été fortuite, alors que les témoins se baladaient en moto ; celle du surlendemain en quelque sorte provoquée par le retour du groupe sur les lieux ; c'est ce soir-là que les photos avaient été réalisées.

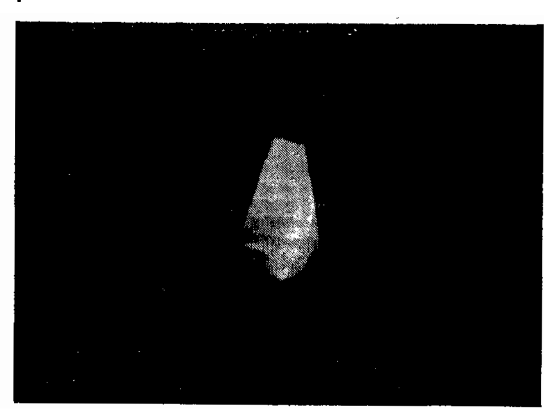
L'objet non identifié

Sa description ne permettait de l'assimiler à rien de connu : Il s'agissait de trois lumières disposées par moments en ligne droite, à d'autres en triangle, se déplaçant à faible vitesse et à basse altitude tout en conservant leurs écartements respectifs. Les deux lumières extrêmes étaient de couleur blanc-jaune, non

photo 1.



photo 2.



éblouissantes, d'une taille apparente de la demi-lune. Celle du centre, plus petite des deux tiers, était de couleur rouge et semblait animée d'un mouvement de va-et-vient. Lumières blanches et rouges clignotaient alternativement. Le tout progressait en planant et virevoltant sans arrêt, dans un silence total. Le premier soir, les deux témoins avaient d'abord pensé qu'il aurait pu s'agir d'une antenne de retransmission radiophonique, mais comment alors expliquer qu'elle se déplaçait dans le ciel ? En outre, ils n'avaient jamais rien noté de tel à cet endroit, qu'ils connaissaient bien. Sur un appel de phare de leur moto, l'objet (car ils avaient la conviction que les trois lumières servaient de balises à un objet sombre) s'était dirigé vers eux pour s'arrêter brusquement à 50 m, à leur grande frayeur. Il était ensuite reparti par l'arrière pour reprendre ses évolutions.

D'autres explications conventionnelles, ballon sonde, prototype militaire, planeur (2) paraissaient pouvoir être écartées au regard du comportement de l'objet et surtout de sa basse altitude, estimée par rapport à la cîme des arbres d'un petit bois voisin ; quant à l'intervention d'un phénomène naturel, les données de l'observation permettaient de l'éliminer presqu'à coup sûr. Restaient alors deux possibilités : ou bien il s'agissait d'un cas remarquable de rencontre rapprochée avec évidences physiques (photos) ; ou bien c'était un canular.

Le film

Il avait été obtenu à partir d'un appareil d'origine soviétique Lubitel 2 T22 faux réflex pourvu d'un objectif fixe de 4,5 d'ouverture pour une focale de 75 (ce qui en fait un petit télé), chargé quelques heures auparavant d'un film noir et blanc Verichrome Kodak 12 vues de format 6x6, d'une sensibilité de 100 ASA. L'appareil avait été réglé sur l'infini et au 1/100e de seconde, et les douze photos utilisées. La pellicule fut extraite du boîtier et on me la remit.

Le lundi suivant, un photographe professionnel dont nous connaissons la compétence procédait à son développement. Une première déception nous attendait : seule la photo n° 3 avait été impressionnée, le reste du film était vierge ; cette photo est reproduite ci-dessus (photo 1).

Analyse du négatif et des épreuves

Une constatation s'imposait a priori : la vitesse utilisée était beaucoup trop rapide compte tenu de l'ouverture (4,5) et de la sensibilité du film, à moins que l'objet n'ait été de grande taille, très rapproché (ce qui était le cas), très lumineux (ce qui ne l'était pas) (3). Il était donc surprenant que l'impression du négatif n° 3 ait été aussi nette.

La deuxième constatation était que le document obtenu ne correspondait pas à la description des témoins : les trois sources lumineuses, disaient-ils, étaient de tailles et de couleurs différentes ; en outre elles clignotaient alternativement (blancs allumés, rouge éteint). Sur le négatif, la lumière se trouvait uniformément répartie, comme si un même objet avait été photographié trois fois.

Identifié

Ceci constaté, de quoi pouvait-il s'agir ? Et comment la photo avait-elle été réalisée ? Une nouvelle confrontation avec les témoins fournit la solution :

1° l'armement de leur appareil rend possible la surimpression, volontaire ou non, d'un même négatif (4) ;

2° dès lors, un élément du paysage pouvait être à l'origine du document ;

3° l'idée suivant son chemin, nous sommes retournés sur les lieux pour y découvrir sans trop de peine un banal pylône d'éclairage public équipé de deux tubes au néon superposés verticalement. Photographié de face, il aurait révélé sa nature au premier coup d'œil ; il avait donc été pris de dos, trois fois, l'appareil étant sans doute sur pied, ce qui explique la remarquable symétrie de l'ensemble. La zône sombre qui coupe obliquement chaque image n'est rien d'autre que le corps du pylône lui-même, rendu obscur par le fonds de la nuit. M. Jean-Luc Vertongen confirmait ultérieurement cette identification et réalisait le cliché n° 2.

Conclusion

Le caractère trompeur de la photo, joint au fait que les témoins sont de très jeunes garçons qui se connaissent tous ; que la presse venait de diffuser un communiqué de la SOBEPS relatif à des observations belges de la période hiver 73-début 74 ; qu'aucun autre témoin ne s'était fait connaître entretemps ; nous amènent à conclure que cette observation est inventée et inexacte, avec ou sans intention de tromperie, quand bien même les déclarations des témoins (mais pas la photo) auraient été sincères et de bonne foi.

Ce cas, qui vient s'ajouter à une liste hélas déjà longue, doit servir à inciter les chercheurs à redoubler de prudence, la règle que nous proposons étant qu'un cas se trouve automatiquement disqualifié dès le moment où son analyse présente un seul élément inexact. A plus forte raison si cet élément nous est présenté comme « preuve » de sa réalité.

Franck Boitte.

Références :

« UFO's, a scientific debate », compte rendu du symposium de l'American Academy for the Advancement of Science (AAAS), sous la signature de Carl Sagan et Thornton Page (Conell University Press, 1972) ; plus particulièrement les chapitres 12 et 15.

1. Au cours de sa conversation téléphonique avec notre informateur, Lucien Clerebaut avait conseillé d'essayer d'obtenir des photos si le phénomène se reproduisait.
2. Contrairement à une opinion largement répandue, il n'y a pas de base militaire aérienne à Flawinne, seulement un aérodrome civil qui n'est pas équipé pour les vols de nuit.
3. Voici les vitesses et ouvertures à utiliser avec un film de 100 ASA pour un objet de la taille apparente et de la luminosité de la pleine lune, à moins de 1 000 m, la nuit :

   4.5 ou 4 : 1 sec. — 2.8 : 1/2 sec. — 1.8 : 1/5 sec.
   Avec un 800 ASA :

   4.5 ou 4 : 1/8 sec. — 2.8 : 1/15 sec. — 1.8 : 1/100 sec.
4. Sur la plupart des appareils modernes, un mécanisme (couplé ou non à l'armement) permet de bloquer momentanément l'avancement de la pellicule. Le déclenchement de l'obturateur réalise alors la surimpression du sujet sur la partie de pellicule déjà exposée par un premier cliché.

Aische-en-Refail, 24 janvier 1974 (1) : du nouveau

Nous avons donné le compte rendu de cet atterrissage dans le numéro 16 d'Inforespace. Depuis, deux faits peut-être sans liens avec l'observation se sont produits. Le premier est la publication toute récente d'un ouvrage anglo-saxon (2) qui est à coup sûr ce qui s'est fait de mieux depuis qu'il existe une littérature ufologique, et dont nous citons l'extrait suivant : « La nature des interférences qui sont causées par les OVNI sur des véhicules automobiles suggère l'intervention de radiations magnétiques à haute fréquence. On pourrait découvrir que de telles radiations sont capables d'induire des variations importantes de voltage dans le circuit secondaire de la génératrice. Il en résulterait une complète désynchronisation de l'émission des étincelles dans la chambre de combustion, ce qui empêcherait le fonctionnement correct de l'allumage. La production des étincelles doit se faire à des moments bien précis ; une voiture ne fonctionnera pas si la séquence des émissions est faussée, même légèrement » (3).

Nous laissons maintenant la parole au témoin : « Après mon observation, ma voiture fonctionnait tout à fait normalement. Elle totalisait à ce moment 26 000 km et sortait de l'entretien ; je roule assez peu, peut-être 10 000 km par an. A partir du mois d'avril, j'ai constaté qu'il arrivait au moteur d'avoir des ratés tandis que je roulais. Jusqu'en juillet, je n'y attachai pas trop d'importance ; je décidai finalement de remettre ma voiture entre les mains de mon garagiste habituel. Il lui fallut trois jours pour découvrir la cause de ces ennuis. Il m'a dit que le système de distribution était déréglé et qu'il n'y avait rien d'autre à faire que de remplacer le delco. Il m'a dit aussi qu'il n'avait jamais rencontré ce genre de panne sur une VW 1300 ».

Nous nous garderons bien entendu d'établir une relation de cause à effet entre l'observation de janvier et le remplacement du delco six mois plus tard ; une telle relation suggérerait un déréglage minime dans la synchronisation des allumages comme conséquence immédiate de l'observation, déréglage qui se serait ensuite accentué.

Notre suggestion est qu'en pareil cas, il soit procédé au contrôle des circuits électriques du véhicule et principalement du distributeur. Ce contrôle sera répété au moins deux fois dans les quatre mois suivant l'incident.

Franck Boitte.

---

1. Et non 24 janvier 1973 comme mentionné erronément dans la revue précédente.
2. James M. McCampbell « Ufology. New Insights from Science and Common Sense » Jaymac Company 12 Bryce Court, Belmont CA 94002 - USA - 1973.
3. Dito, p. 52.

Le Centre d'Etudes des OVNI

Dans son intervention au 4e Symposium annuel du MUFON le 16 juin 1973 (1), le Dr J. Allen Hynek définissait ce que devrait être pour lui un authentique Centre de recherches scientifiques sur les OVNI. Sous son impulsion, ce Centre a maintenant été créé et le Dr Hynek a tenu à nous en faire part lui-même, nous adressant pour l'information des lecteurs d'Inforespace le texte que nous reproduisons ci-dessous. Qu'il soit ici une fois encore remercié pour sa bienveillance envers notre Société. Il va de soi que la SOBEPS coopérera dans la mesure de ses moyens avec ce Centre d'Etudes, dont la conception de la recherche ufologique est exactement la nôtre.

Introduction

Le contenu **inexpliqué** de nombreux rapports d'observation d'OVNI, provenant de témoins dignes de foi dans de nombreuses parties du monde, définit un problème et présente un mystère lourd de signification. Un phénomène qui a occupé les pensées de tant de gens depuis tant d'années est à coup sûr un sujet digne d'une étude scientifique sérieuse. On n'a pas accordé une attention sérieuse au phénomène OVNI dans le passé, et pourtant c'est un fait incontestable qu'un grand nombre de cas non élucidés existent. Le phénomène a au contraire été l'objet de conceptions erronées, d'un défaut d'information et d'une approche non scientifique.

Le Centre d'Etudes des OVNI (Center for UFO Studies) a été fondé pour ceux qui désirent voir une action scientifique positive mettre fin à un quart de siècle de mauvaise interprétation et de bouffonnerie. L'évidence est forte que le phénomène OVNI représente de nouvelles observations empiriques d'une grande valeur potentielle pour l'humanité. Les travaux du Centre ont pour but la découverte de la nature essentielle du phénomène OVNI.

Définition de l'OVNI

Le Centre définit un OVNI comme « la perception alléguée d'un objet ou d'une lumière, dans le ciel ou au sol, dont l'aspect, la trajectoire et le comportement général, des points de vue de la dynamique et de la luminescence, ne suggèrent pas une explication logique et conventionnelle, et qui est non seulement mystérieux pour l'observateur original, mais demeure non identifié après examen détaillé de toutes les évidences disponibles par des gens qui sont techniquement capables de procéder à une identification de sens commun, si cela est possible ».

J. Allen Hynek,
The UFO Experience.

Origine du Centre

Il existe un nombre croissant d'hommes de science, d'ingénieurs et d'autres personnes qualifiées, généralement attachés à des universités, à des laboratoires ou à l'industrie, qui ont réfléchi sur la signification possible du phénomène OVNI. Ils ont remarqué qu'une telle signification pour la science et pour la société était totalement oblitérée par des confusions populaires et des conceptions grossièrement erronées à propos de ce phénomène. Le Centre procure une voie par laquelle intérêt et talents de ces hommes de science et autres personnes qualifiées peuvent être rassemblés et amenés à se concentrer sur ce problème qui nous défie. Un nombre significatif d'entre eux se sont activement associés au Centre et ont mis à son service leurs qualifications et leurs possibilités.

Objectifs du Centre

Le Centre a quatre principaux objectifs :
1. Poursuivre une étude et une analyse rigoureuses du phénomène OVNI, en faisant appel aux connaissances et aux services des Associés du Centre et en utilisant les possibilités existantes (ordinateurs, laboratoires de physique et de biologie, etc...) dans les universités et dans l'industrie. partout où cela est possible. L'objectif ultime du Centre est de résoudre l'énigme des OVNI ou du moins, si cela dépassait le cadre de notre science actuelle, de structurer et de documenter aussi entièrement que possible pour l'avenir ce phénomène qui a figuré dans la présente époque de manière si prééminente.

2. Créer un bureau d'enregistrement (UFO CENTRAL) où les gens pourraient rapporter des observations d'OVNI sans crainte de ridicule ou de publicité non désirée, et avec l'assurance que leurs rapports recevront une attention sérieuse.

3. Publier des Bulletins et Rapports Techniques et être une source d'informations dignes de confiance sur le phénomène OVNI pour les écoles, les universités, les organisations scientifiques et le public en général.
4. Aider et guider des études corrélatives menées dans ce pays et dans d'autres par des symposiums internationaux et des conférences. On ignore souvent, par exemple, que des travaux actifs en ce domaine sont poursuivis sur plusieurs continents.

La nature interdisciplinaire du phénomène OVNI est clairement apparente. Il y a des aspects de la question qui intéressent les psychologues, les sociologues, les médecins praticiens et bien d'autres. Il y a rarement eu en fait un sujet de caractère aussi multidisciplinaire.

Réalisation des objectifs

Pour accomplir ces objectifs, le Centre assure les fonctions suivantes, et dispose dès à présent, ou met au point, des possibilités suivantes :

A. **Banque centrale de données** (Central Data Bank)

Le Centre a accès à des calculatrices électroniques modernes, de telle sorte qu'une banque centrale de données sur les OVNI peut être entretenue, interrogée et constamment remise à jour. La théorie de l'information et des méthodes modernes de recherche de l'information, de détection de structures, etc... sont utilisées pour établir des relations et des corrélations entre divers paramètres concernant les OVNI (moment, lieu, facteurs démographiques, crédibilité du témoin, types d'observations, etc...).

B. **Facilités d'investigation immédiate**

Il est essentiel que les observations présentes d'OVNI soient rapportées aussi exactement, complètement et rapidement que possible. Un numéro de téléphone spécial a été mis à la disposition de tous les bureaux de police du pays, et d'autres organismes responsables, 24 heures sur 24. Cette facilité est fondamentale pour les opérations du Centre. Elle lui permet d'être rapidement au courant des événements, de procéder aux premières vérifications et de dépêcher des enquêteurs locaux sur place.

Il a été bien établi qu'une observation d'OVNI représente un événement très réel, et souvent une expérience vraiment effrayante, pour les personnes impliquées. L'existence de l'UFO CENTRAL et son étroite collaboration avec la police, la défense civile et diverses agences d'aviation offre une voie débarrassée du ridicule pour le désir naturel de la part des témoins de communiquer leur expérience à quelque autorité.

C. **Recherches en laboratoire et théoriques**

Les principaux efforts du Centre sont dirigés vers les problèmes spécifiques soulevés par les observations rapportées. Ainsi par exemple, le grand nombre de cas dans lesquels on rapporte que l'OVNI a interagi avec l'environnement présentent un centre d'intérêt scientifique non disponible dans des cas également spectaculaires, mais dont rien ne reste pour une étude, sinon les rapports détaillés des témoins.

Le travail de recherche consiste notamment en :

1. Analyse en laboratoire de résidus associés à une rencontre rapprochée avec un OVNI, tels que des plantes, arbres et terrains affectés par la présence de l'OVNI.

2. Examens médicaux des témoins qui déclarent avoir été momentanément aveuglés, paralysés et sujets à nausées, maux de tête, etc..., ainsi que des animaux affectés.

3. Etudes statistiques et recherches théoriques sur le comportement mécanique et la luminescence des OVNI.

4. Crédibilité des témoins.

5. Analyses photographiques et spectrographiques.

Les problèmes étudiés sont ainsi non l'OVNI

lui-même mais les intrigantes questions et expériences suggérées par le consensus des rapports. Un visiteur des laboratoires associés au Centre pourrait trouver difficile de découvrir que les problèmes étudiés et les expériences accomplies ont un quelconque rapport direct avec les OVNI.

Participation du public au travail du Centre

Les personnes et les organismes intéressés à l'avancement de l'étude scientifique sérieuse du problème des OVNI peuvent coopérer le mieux en mettant à la disposition du Centre leurs possibilités techniques, ou en offrant une contribution, déductible des impôts (2), au : Center for UFO Studies, P. O. Box 11, Northfield, Illinois 60093.

---

(1) Mutual UFO Network.

(2) Aux Etats-Unis, pas en Belgique... (note — sans commentaire — de la SOBEPS).

Avis

A Charleroi, le vendredi 18 octobre prochain, à 20 h 00, la Commission Culturelle de la ville de Charleroi (section Broucheterre) organise une conférence-débat sur le problème des OVNI en la salle des fêtes du Complexe Scolaire, rue Bayemont, 1. Cette conférence classique de la SOBEPS qui fait le point sur les grands aspects du phénomène, sera présentée par M. M. Bougard. Par faveur spéciale, les membres de la SOBEPS bénéficieront d'une entrée à prix réduit (20 FB) sur simple présentation de leur carte de membre.

Nouvelles Internationales

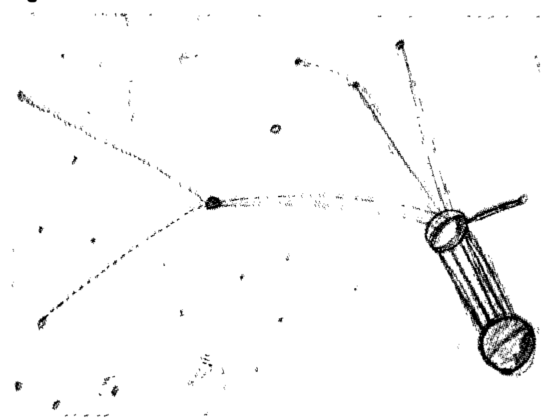
DU NOUVEAU SUR LE CAS HILL

Inforespace a déjà évoqué longuement la célèbre affaire Betty et Barney Hill (1). Rappelons brièvement que dans la nuit du 19 au 20 septembre 1961, ce couple américain fit une rencontre rapprochée avec un OVNI sur une route du New Hampshire. Ils perdirent conscience et se retrouvèrent 60 km plus loin, deux heures plus tard, sans se souvenir de ce qui avait pu leur arriver sur ce temps. Ce n'est que deux ans après, à l'occasion d'un traitement chez un neurologue, le Dr Benjamin Simon, que Barney Hill raconta sous hypnose ce qui s'était passé durant cette courte période d'amnésie : l'OVNI avait atterri, ils avaient été emmenés de force à bord par des « humanoïdes », subi un examen de type médical puis ramenés à leur voiture. Intrigué, le Dr Simon interrogea également Betty sous hypnose et elle fit un récit semblable à celui de son mari. Le médecin, un psychiatre renommé, fut convaincu de la sincérité des Hill, mais ne se prononça pas sur la réalité objective des détails de leur aventure. Rappelons encore les confirmations physiques du phénomène: La carrosserie de la voiture des Hill était magnétisée par endroits et l'OVNI fut, cette même nuit, repéré par le radar d'une base militaire voisine.

Un détail du récit de Betty Hill va aujourd'hui retenir notre attention. Le « chef » des « humanoïdes » lui aurait montré, à bord de l'OVNI, une carte du ciel qu'elle dessina chez le Dr Simon sous suggestion post-hypnotique. On entend par là un acte que le médecin demande au patient en état d'hypnose d'accomplir ensuite à l'état de veille. Cette carte (fig. 1) a été reproduite dans l'excellent ouvrage que le journaliste américain John Fuller a consacré entièrement à l'affaire Hill (2). Nous en tirons le récit suivant que fit Betty Hill de l'incident de la carte (pp. 208-209) :

« ... je lui demandai d'où il était, parce que, lui dis-je, je savais qu'il n'était pas de la Terre. Il me demanda si je connaissais quelque chose de l'univers. Je lui dis que non. Je ne savais pratiquement rien. (...) Il dit qu'il souhaitait que j'en sache plus et je répon-

figure 1.



dis que je le souhaitais aussi. Il traversa alors la pièce jusqu'au coin de la table et ouvrit quelque chose. Ce n'était pas comme un tiroir, il y avait une ouverture dans le métal de la paroi. Il en tira une carte et me demanda si j'avais jamais vu une carte semblable auparavant. Je traversai la pièce et m'appuyai contre la table. Je regardai : la carte était oblongue, un peu plus large que longue, et il y avait des points dessus, répandus sur toute la carte. Certains étaient petits, tout juste des têtes d'épingle. D'autres étaient aussi gros qu'une pièce de monnaie. Et il y avait des lignes sur certains des points, des lignes courbes allant d'un point à un autre. D'un grand cercle émanaient des tas de lignes. Beaucoup allaient à un autre cercle très proche, mais pas aussi gros. C'étaient des lignes épaisses. Je lui demandai ce qu'elles signifiaient. Il répondit que les lignes épaisses étaient des routes commerciales. Les autres lignes connues étaient des lieux où ils se rendaient occasionnellement, et les lignes en trait interrompu étaient des expéditions. Je lui demandai alors où était son port d'attache et il me répondit : « Où êtes-vous sur cette carte ? » Je dis en riant : « Je ne sais pas ». Il dit alors : « Si vous ne savez pas où vous êtes, il n'est pas question alors que je puisse vous expliquer d'où je viens. » Il repoussa la carte, elle s'enroula, il la redéposa dans l'espace dans la paroi et le referma. Je me sentais tout à fait stupide de ne pas savoir où était la Terre sur la carte... »

Diverses tentatives ont été faites pour reconnaître en cette carte une partie connue du ciel. L'une d'entre elles était mentionnée dans l'ouvrage de Fuller : par comparaison avec une carte du ciel classique, Betty Hill avait cru pouvoir mettre un nom sur les étoiles de sa carte. Il faut bien reconnaître, comme l'a fait Mme Hill elle-même, que ce n'était guère convaincant. Plus récemment, le Canadian UFO Report (3) a cru déceler des similitudes avec la constellation du Bouvier, dont émanerait une sonde tournant depuis des millénaires autour du Soleil, selon le jeune philosophe — et non astronome, comme on l'a prétendu — écossais Duncan Lunan (4). Nous espérons pouvoir nous attarder en une autre occasion sur cette question, mais toujours est-il que cette comparaison ne nous semble, et encore une fois Mme Hill partage cette opinion, guère plus convaincante.

D'une tout autre importance semble l'étude dont nous voulons vous entretenir ici.

Une institutrice de l'Ohio, Mlle Marjorie Fish (5), eut l'idée, à la lecture de l'ouvrage de John Fuller, de tenter elle aussi une vérification de la carte, mais au départ d'un postulat tout différent et en fait bien plus logique : une carte dressée par de supposés « extraterrestres » devrait, pensa-t-elle, montrer le ciel **tel qu'on le voit depuis leur étoile d'origine, et non depuis notre soleil,** et permettre, par la même occasion, d'identifier cette origine. Pour Mlle Fish, des tentatives du genre de celles évoquées ci-avant devaient donc fatalement échouer, puisqu'elles étaient faussées à la base.

Cette conviction fondamentale acquise, un travail formidable attendait la jeune femme. Tout d'abord, pour rechercher systématiquement une configuration stellaire particulière, il importe de pouvoir regarder le groupe d'étoiles sélectionnées sous tous les angles, et ce depuis chacune d'elles : un modèle à 3 dimensions est dès lors indispensable. Cela signifie la construction d'une armature dans laquelle sont suspendues par des fils des boules symbolisant les étoiles, en respectant les distances relatives en-

tre celles-ci. Et déjà là, à la difficulté du montage, s'ajoute un second obstacle : les distances interstellaires sont dans beaucoup de cas, connues avec une grande imprécision, laquelle devient particulièrement grave quand il s'agit non plus seulement, comme de coutume, de calculer la distance au Soleil, mais les positions des étoiles les unes par rapport aux autres. Non pas que ces données soient difficiles en principe à obtenir — c'est de la simple trigonométrie — mais des mesures précises, très délicates, ne passionnent pas spécialement les astronomes, qui n'y trouvent guère d'intérêt. Aussi les divers catalogues d'étoiles donnent-ils souvent des valeurs assez différentes.

Choisissant un rayon de 50 années-lumière (AL) environ autour du Soleil comme limite extérieure à son modèle, Mlle Fish se trouva néanmoins devant quelque 250 étoiles à placer vaille que vaille : la tâche était surhumaine. Elle choisit donc, en plus de la distance, un autre critère de sélection des étoiles, à savoir d'éliminer celles non susceptibles d'abriter la vie, qui constituent le plus grand nombre. Les raisons qui les excluent sont de trois ordres :

1) rayonnement trop faible ou trop intense ; taille trop petite ou trop grande ;

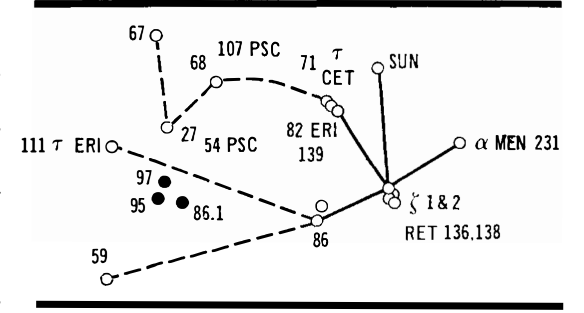
2) variabilité d'éclat : les planètes éventuelles seraient soumises à de grandes fluctuations de température ;

3) caractère double ou multiple : là aussi les planètes, qui décrivent en de tels systèmes des orbites très complexes, sont soumises à une grave instabilité de température excluant la formation d'êtres vivants.

Insistons bien sur ce point ; ces critères de rejet sont scientifiquement légitimes et indépendants en soi du but poursuivi par Marjorie Fish.

Ceci est capital car, après cette sévère sélection, 12 étoiles seulement subsistèrent : **regardées depuis l'une d'entre elles, et depuis celle-là seulement, elles forment exactement la carte de Betty Hill.** Les lignes relient **toutes** les étoiles habitables, et **rien** qu'elles. De plus, le chemin indiqué par ces lignes est lo-

figure 2.



gique, en ce sens qu'elles relient deux étoiles éloignées en passant d'étoile la plus proche en étoile la plus proche.

Tout cela paraît « trop beau pour être vrai », comme on dit souvent. Et si le hasard était seul en cause ? il est pourtant d'autres éléments encore en faveur de la réalité de la découverte. nous avons écrit plus haut « forment exactement » ; ce dernier mot n'était à l'origine pas vrai, mais un nouveau catalogue d'étoiles, le Gliese, paru en 1969, après les premiers travaux de Marjorie Fish, apporta d'importantes corrections aux données concernant aussi bien les distances entre étoiles que leur variabilité ou leur caractère multiple. Or, toutes les modifications de position et les éliminations d'étoiles désormais reconnues comme inhabitables **concordèrent à rapprocher le modèle de la carte originale !** Ceci exclut catégoriquement toute possibilité de fraude ; en effet, au moment où Betty Hill dessina la carte chez le Dr Simon, en 1964, **il était tout simplement impossible à un Terrien, avec les données dont disposait alors notre astronomie, de la dresser correctement.**

Il est temps maintenant de jeter un coup d'œil sur la version la plus récente de ce modèle, vu sous l'angle donnant la meilleure coïncidence avec la carte originale (fig. 2).

D'où viendraient donc les curieux — aux deux sens du terme — visiteurs ? la réponse donnée par Mlle Fish éclaircit le mystère que présentent les deux grosses boules reliées par des traits larges et nombreux ; elles sont identifiées comme ζ_1 et ζ_2 du Réticule, deux étoiles situées à 37 AL du Soleil et à 0,05 AL l'une de l'autre. Souvenons-

nous que, selon les ravisseurs mêmes, l'épaisseur des traits indiquait des voyages nombreux. Or 0,05 AL, c'est à la fois trop pour que les planètes de l'une puissent voir leur course fortement perturbée par l'autre (Pluton est à 5,55 heures-lumière du Soleil) et assez proche pour qu'une civilisation avancée puisse procéder à des échanges fréquents (la plus proche voisine du Soleil, Proxima du Centaure, est à 4,2 AL).

Précisons que le Réticule est une petite constellation considérée jusqu'ici — ô ironie — comme sans intérêt, car elle ne compte pas d'étoiles très brillantes, et n'est, de plus, visible que dans l'hémisphère sud, non loin d'Achernard (α de l'Eridan). Remarquez la présence, parmi les étoiles reliées en trait plein à la « base », de τ Ceti, à 10,2 AL de nous, une des étoiles vers lesquelles s'était tourné le Projet OZMA. Nous voyons encore sur la carte que le Soleil est relié directement au système-mère, et par un trait plein. Cela signifie-t-il que les 37 AL sont franchies d'un seul bond ? Pas nécessairement. N'oublions pas que c'est une carte très schématique que Betty Hill semble avoir eu sous les yeux, ainsi que le montre la taille disproportionnée, hors d'échelle, des deux étoiles-sources par rapport aux autres, comme si pour bien marquer leur importance on les avait placées à l'avant-plan d'une carte en perspective. Il est dès lors possible que des relais inhabités n'aient pas été représentés. Il faudrait examiner — nous ne savons si cela a été fait — quels astres morts se trouvent éventuellement en ligne quasi droite entre ceux potentiellement porteurs de vie qui sont figurés.

Les lecteurs se diront peut-être que nous extrapolons beaucoup, mais ce qui nous encourage à nous étendre sur cette question est la caution sans réserve qu'a apportée aux travaux de Marjorie Fish le professeur Stanton T. Friedman, physicien nucléaire, notamment lors de sa longue intervention au Symposium 1973 du MUFON (6). Il fit d'ailleurs part aux congressistes de sa totale confiance, d'une manière générale, en le récit de Mme Hill, dont il fit l'éloge. Il faut effectivement constater que, bien qu'ayant rapporté une aventure si abracadabrante pour le sens commun, Betty Hill s'est néanmoins vu confier des fonctions d'inspecteur au Département de la Sécurité Sociale du New Hampshire, ce qui montre bien la confiance dont elle est digne. C'est toujours aimablement qu'elle a répondu depuis dix ans aux multiples questions des ufologues, et elle a accueilli plusieurs fois chez elle Marjorie Fish pour l'aider dans ses travaux. Rappelons enfin que Barney Hill est mort en 1969 de causes tout à fait naturelles.

Il est temps maintenant de conclure : tient-on là, enfin, une véritable preuve de l'origine extraterrestre des OVNI ? Recevons-nous réellement la visite d'habitants humanoïdes d'une planète de ζ du Réticule, étoile jusqu'ici méconnue des hommes ? Les travaux de Marjorie Fish ont été soumis à la commission du National Enquirer chargée de l'attribution d'une somme de 50 000 $ offerte par ce journal à quiconque apporterait une preuve de l'origine extraterrestre des OVNI. Le Dr Friedman n'hésite pas à déclarer que selon lui Mlle Fish mérite cette récompense. Toute possibilité d'une explication par un hasard heureux ne peut toutefois encore être exclue, pensons-nous, dans l'état actuel des choses. Les résultats de Marjorie Fish, obtenus avec énormément de persévérance mais des moyens de fortune, ont certes été contrôlés par des astronomes, intéressés, indépendamment de l'aspect ufologique de la question, par cette tentative de représentation à 3 dimensions de notre « proche banlieue » dans la galaxie, et il en est ressorti que le modèle est incontestablement aussi exact que les données actuelles le permettent. Mais seule une étude approfondie sur ordinateur pourra nous dire s'il existe une probabilité non négligeable que cette structure exacte ait pu être trouvée par hasard. Le Dr David Saunders, autre homme de science bien connu des ufologues, a entrepris une telle étude, dont les premiers résultats semblent exclure une coïncidence (7). Affaire à suivre donc.

Jacques Scornaux.

Références :

1. Michel Bougard, L'affaire Betty et Barney Hill, Inforespace 1972, n° 4, pp. 22-31.

2. John G. Fuller, The Interrupted Journey, éd. Dell 1966 ; la version néerlandaise : De Onderbroken Reis, éd. Paris-Manteau, 1973, est en vente à la SOBEPS au prix de FB.
3. Canadian UFO Report, Vol. 2, n° 6, 1973, p. 2 et Vol. 2, n° 8, 1974, pp. 17-22 (Box 758, Duncan, B.C., Canada).
4. Duncan A. Lunan, Space Probe from Epsilon Boötis, Spaceflight, Vol. 15, n° 4, 1973, pp. 121-131.
5. Marjorie E. Fish, Validation of the Betty Hill map, Pursuit, Vol. 7, n° 1, Jan. 1974, pp. 4-8.
6. Stanton T. Friedman, Ufology and the search for ET intelligent life — Outstanding Ufology, 1973 Conference Proceedings, pp. 46-48 (MUFON, 40 Christopher Court, Quincy, Illinois 62301, U.S.A.).
7. UFO Investigator, May 1973, pp. 3-4 (NICAP, 3535 University Blvd West, Suite 23, Kensington, Maryland 20795, U.S.A.).

UN DOCUMENT EXCEPTIONNEL...

Au début de cette année, dans le cadre de son émission « Pas de panique », France-Inter a diffusé un dossier des OVNI particulièrement complet et objectif. Comme nous le signalions dans un précédent éditorial, le point chaud de la série fut l'interview du ministre français des armées, M. Robert Galley. Grâce à l'obligeance de M. Jean-Claude Bourret qui animait ces émissions, nous sommes en mesure de vous offrir la primeur de ce document exceptionnel. Exceptionnel non seulement parce qu'il s'agit de la première prise de position officielle d'un tel responsable politique, mais surtout parce qu'il s'agit là de l'aveu que les plus hautes autorités françaises s'intéressent de très près au phénomène OVNI et qu'elles reconnaissent que son étude scientifique est nécessaire.

Jean-Claude Bourret : Monsieur le Ministre, vous avez accordé pour France-Inter une interview qui va certainement faire date parce que je crois que c'est la première fois qu'un ministre des armées accepte de parler du problème des OVNI. Est-ce que vous avez des éléments qui vous permettent d'apporter une réponse aux questions que les auditeurs se posent et des éléments dont nous n'aurions pas connaissance ?

Robert Galley : Ecoutez, j'ai passé un temps forcément relativement limité sur cette question, bien que ce soit une question dont je dois dire qu'elle m'a toujours intéressé, et par conséquent, je ne peux pas savoir tout ce qui a été dit au cours de vos émissions dont je sais que certaines personnes du Ministère les suivent assidûment. Ce que je crois profondément, c'est qu'il faut adopter vis-à-vis de ces phénomènes, une attitude d'esprit extrêmement ouverte ; un certain nombre de progrès ont été réalisés dans l'humanité par le fait qu'on a cherché à expliquer l'inexplicable. Or, dans ce phénomène aérien, ce phénomène visuel, je n'en dis pas plus, que l'on a rassemblé sous le terme d'OVNI, il est certain qu'il y a des choses que l'on ne comprend pas et qui sont, à l'heure actuelle, relativement inexpliquées. Et je dirais même qu'il est irréfutable qu'il y a des choses aujourd'hui qui sont inexpliquées ou mal expliquées. En 1954, a été créée au Ministère des Armées, une section de réflexion et de recueil de témoignages sur ces apparitions d'objets non identifiés. J'ai là parcouru un certain nombre de témoignages et ces témoignages se sont développés jusqu'en 1970 ; il y en a une cinquantaine. Alors, on y trouve parmi les premières choses, un compte rendu d'observation personnelle du lieutenant Démery Jean, de la base aérienne 107 à Villacoublay, en date du 20 novembre 1953. On y trouve des rapports de gendarmerie, on y trouve quelques comptes rendus d'observations de pilotes, de personnels qui sont des chefs de centres aériens, pas mal d'éléments dont la convergence est tout à fait troublante au cours de l'année 1954. Et par conséquent, je crois que l'attitude d'esprit que l'on doit adopter vis-à-vis de ces phénomènes, est une attitude d'esprit tout à fait ouverte, c'est-à-dire celle qui ne consiste pas à nier à priori, comme d'ailleurs nos ancêtres des siècles précédents ont dû nier des quantités de choses qui nous paraissent aujourd'hui parfaitement élémentaires, qu'il s'agisse de la piézo-électricité, de l'électricité statique, pour ne prendre que ceux-ci, sans parler d'un certain nombre de phénomènes liés à la biologie. En fait, tout le développement de la science consiste à ce qu'à un instant déterminé, on s'aperçoit que 50 ans auparavant, on ne savait absolument rien, qu'on ne comprenait rien à la réalité des phénomènes.

J.-C. B. : Est-ce qu'il y a eu des cas où des chasseurs, sur des Mirages par exemple, ont poursuivi des OVNI en France ?

R.G. : Ecoutez, en France, après le dépouillement de l'ensemble des rapports, je ne le crois pas. Je crois que, si vous voulez, nous avons eu un certain nombre d'observations radar, en particulier une observation radar dans les années 50 qui se situait dans l'Aquitaine : pendant 10 minutes, s'est déroulé un phénomène tout à fait inexpliqué et encore inexpliqué à l'heure actuelle. D'autres observations sur écrans radars ont pu être expliquées par des phénomènes de brouillage. Mais il en reste un faible reliquat qui continue à être tout à fait inexpliqué. Les phénomènes à l'étranger sont assez bien connus, il y a des phénomènes aux Etats-Unis, il y a le phénomène de Turin, et pour répondre très précisément à votre question, le nombre des témoignages de pilotes militaires français sur ces objets volants non identifiés est relativement modeste par rapport à ce que l'on trouve à l'étranger, mais il y en a tout de même quelques uns qui sont consignés.

J.-C. B. : Est-ce que vous êtes en relation précisément, Monsieur le Ministre, avec d'autres organisations militaires internationales ?

R.G. : Non, si vous me permettez, nous avons depuis 1970, retransmis aux groupements d'étude des phénomènes aériens l'ensemble de nos témoignages, et nous continuons, chaque fois qu'un témoignage ou quelque chose d'extraordinaire intervient, à le leur envoyer, aussi bien par le canal des pilotes que par le canal de la gendarmerie. Comme il n'y avait pas, dans le cadre de sa mission de défense aérienne, un quelconque péril, et que ce n'est pas sa mission, après tout, d'étudier ces phénomènes sur le plan scientifique, l'armée de l'air considère que c'est le rôle du Centre National des Etudes Spatiales (CNES) où des gens, comme M. Poher, font un travail qui nous paraît tout à fait intéressant à suivre, mais ce n'est pas de notre ressort, et par conséquent nous n'avons pas de contacts directs, bien que je le répète, nous contribuons chaque fois que quelque chose nous apparaît, et nous l'envoyons à cet organisme spécialisé qui travaille au fond pour le compte de la nation.

J.-C. B. : Pourtant, Monsieur le Ministre, des phénomènes spatiaux non identifiés dans le ciel de France, cela intéresse, semble-t-il, la Défense Nationale.

R.G. : Oui, ceci intéresse la Défense Nationale et je dirai que c'est là la raison pour laquelle nous suivons cette question pour essayer de voir, si vous voulez, s'il peut s'établir des corrélations, et je dirai que, personnellement, je me suis assez intéressé à ce phénomène des corrélations qu'a expliqué M. Poher, entre les variations du champ magnétique et le passage des objets volants non identifiés. Il y a là un ensemble de phénomènes relativement troublants qui peuvent, un jour, recevoir une explication qui ne soit pas celle d'un objet volant spécifique, n'est-ce pas, qui peuvent n'être que des phénomènes magnétiques, mais pour l'instant, on est bien forcé de reconnaître qu'il y a là quelque chose que nous ne comprenons pas. Il y a aussi la multiplication, alors tout à fait impressionnante, des observations visuelles ; je n'entrerai pas dans les descriptions que vos auditeurs connaissent, puisque beaucoup d'entre elles coïncident, mais il s'agit des observations visuelles de phénomènes lumineux qui sont tantôt sphériques, tantôt ovoïdes, etc..., et qui se traduisent par des déplacements extraordinairement rapides. Tous ces phénomènes sont des phénomènes auxquels il faut qu'on prête une certaine attention, mais dont je dois dire que dans l'armée de l'air, pour l'instant, ils ne nous ont jamais paru relever directement de la Défense Nationale.

J.-C. B. : Si on vous demandait, par exemple, de mettre quelques-uns de vos radars à la disposition de quelques scientifiques, ou du moins les observations faites par ces radaristes, qu'est-ce que vous répondriez ?

R.G. : Oh, je répondrai que si vous voulez, nous n'avons aucune raison de ne pas communiquer, si des anomalies intervenaient sur les radars à la défense aérienne, les élé-

ments que celle-ci ne parviendrait pas à expliquer. Je pense que la défense aérienne serait tenue de transmettre ces observations hétéroclites, si vous voulez, ou hétérodoxes, à une autorité scientifique qui en serait chargée, c'est ce que nous faisons à l'heure actuelle puisque j'ai là tous les rapports d'observations qui viennent de l'armée de l'air, de la gendarmerie, de toutes les autorités militaires, et que nous les transmettons très directement.

J.-C. B. : Alors précisément, vous avez parlé de la gendarmerie, nos auditeurs de France-Inter, Monsieur le Ministre, ont déjà entendu de nombreux rapports de gendarmes affirmant la bonne foi du témoin, lorsque ces témoins affirment, non pas avoir vu des phénomènes lumineux non identifiés dans le ciel et qu'on peut toujours interpréter effectivement comme quelque chose d'immatériel mais d'inconnu de notre science actuelle, mais des phénomènes beaucoup plus précis, puisqu'il s'agit d'atterrissages avec traces laissées dans le sol, et les gendarmes concluent à ce moment-là à la bonne foi des témoins qui affirment avoir vu non seulement quelque fois des atterrissages d'OVNI mais également des petits êtres.

R.G. : Voilà, eh bien, si vous voulez, dans cette affaire, alors là je serai infiniment plus prudent, mais je dois dire que si vos auditeurs pouvaient voir, n'est-ce pas, l'accumulation des renseignements de la gendarmerie, la gendarmerie de l'air, gendarmerie mobile, gendarmerie chargée des enquêtes territoriales, qui ont été transmis au CNES par nos soins (c'était toutes les pièces que nous possédions), c'est effectivement assez troublant. Ce que je crois, c'est que les gendarmes sont des gens sérieux ; les gendarmes quand ils font un rapport, ils ne le font pas au hasard, et que s'il n'y en avait que quelques-uns, on pourrait dire que la bonne foi des gendarmes a été surprise, mais je dois dire qu'il y a tout de même un grand nombre de rapports de gendarmerie qui sont, il faut le dire, très disparates : tantôt ils relatent des faits, si vous voulez, qui leur ont été rapportés, peu d'entre eux mais tout de même quelques-uns, relatent des phénomènes au niveau du sol, n'est-ce pas, des modifications de sol. Tout ceci est assez fragmentaire encore je crois, et pour conclure, si vous voulez, dans cette affaire, je dirai qu'il faut adopter vis-à-vis de tout ceci, une attitude d'esprit extrêmement ouverte, ne pas mettre en doute la bonne foi de gens dont certains sont de toute évidence de bonne foi, mais qu'à l'heure actuelle, il est véritablement extrêmement prématuré de tirer la moindre conclusion...

UN HELICOPTERE « ASPIRE » PAR UN OVNI

Dans le numéro 14 d'Inforespace, nous vous décrivions l'affaire de Pascagoula, point culminant de la vague qui frappa les Etats-Unis à l'automne dernier. C'était le 11 octobre 1973, dans le Mississipi. Le 18 de ce même mois, un phénomène presque aussi fantastique allait se dérouler, dans l'Ohio cette fois. A 22 h 30, un équipage de quatre réservistes de l'U.S. Army décollait de Columbus, capitale de l'Etat, à bord d'un hélicoptère Bell Huey à turbine, pour un vol de routine en direction de leur base de Cleveland, à 200 km au nord-est.

Vers 23 h 10, l'appareil passait à 2 500 pieds d'altitude (750 m) près de la base aérienne de Mansfield, environ à mi-parcours, quand le maître d'équipage Sgt. Robert Yanacsek repéra une lumière rouge sur l'horizon est. Au bout de quelques instants, il avertit le commandant de bord, le Capt. Lawrence J. Coyne, que la lumière se déplaçait et semblait se diriger droit sur l'hélicoptère à plus de 600 mph (960 km/h). Le pilote pensa d'abord qu'il s'agissait d'un chasseur à réaction de la base de Mansfield et voulut prendre contact avec celle-ci pour leur demander de tenir leur « Super Sabre » à l'écart de sa route. Le contact venait d'être établi quand la radio de bord devint soudain incapable tant d'émettre que de recevoir... Coyne imprima immédiatement à son appareil une légère descente. Il déclara par après : « A 1 700 pieds, je me préparai au choc. Cela venait du côté droit. J'étais épouvanté. On avait eu si peu de temps pour réagir. La chose était terriblement rapide ». Mais au moment où la collision semblait imminente, l'objet ralentit en quel-

Les témoins et leur hélicoptère.



ques secondes de 600 à 100 mph (160 km/h), vitesse de l'hélicoptère, pour se mettre à planer à environ 500 pieds (150 m) au-dessus de celui-ci, permettant à l'équipage de l'observer en détail.

Il avait la forme d'un épais cigare aux bouts arrondis, long de 60 pieds environ (18 m), avec un dôme central et sans ouvertures ni hublots visibles. Sa couleur était grise, d'apparence métallique. Une lumière rouge brillait à peu de distance de la pointe avant. Une puissante lumière verte à l'arrière, pivotant comme un projecteur, se réfléchissait sur la coque et illuminait la cabine de l'hélicoptère, où tout semblait dès lors être de couleur verte, même les lumières rouges des instruments de bord.

Le commandant jeta soudain un coup d'œil sur l'altimètre, et constata avec stupéfaction que l'aiguille montait... Sans action du pilote, avec les commandes réglées pour une descente de 20°, **l'appareil s'éleva ainsi de 1 700 à 3 800 pieds en quelques secondes** (de 510 à 1140 m), ce qui est tout simplement impossible pour sa puissance, ainsi que l'a confirmé la FAA (Federal Aviation Agency). De plus, l'équipage ne ressentit aucun bruit ou turbulence et surtout, ne perçut absolument pas la sensation de pression, due à la pesanteur, qui est classique d'un avion qui gagne de l'altitude, et même d'un ascenseur rapide.

Quand l'étrange engin s'éloigna en direction du nord-est, les hommes ressentirent un choc. L'hélicoptère reprit sa route à toute vitesse vers le nord, et 8 minutes plus tard la radio se remit à fonctionner. Jamais le Cpt. Coyne, 35 ans, qui commande le 316e Détachement Médical de l'Armée, n'avait vécu une telle aventure en plus de 10 ans de vol. Il déclara encore : « J'ai toujours été sceptique à propos des OVNI et j'espère encore qu'il y ait quelque explication logique de ce qui est arrivé. Franchement, si j'avais piloté l'hélicoptère seul, je n'aurais pas rapporté l'incident, parce qu'il est tellement incroyable. Je n'aurais pas voulu risquer ma position de commandant d'unité ».

Outre lui et le Sgt. Yanacsek, les deux autres témoins, qui donnent la même description de l'incident, étaient le Lt. Arrigion Jezzi, copilote, et le Sgt. John Healey.

On vérifia plus tard qu'aucun avion de la base voisine n'était en l'air à ce moment. Les témoins durent bien sûr dresser un rapport officiel pour l'Armée ainsi que pour la FAA, qui contrôle le trafic aérien civil. Mais certains lecteurs s'étonneront peut-être que ces militaires en service aient pu évoquer l'incident devant des journalistes. Des pressions les contraignirent certes à renoncer à une interview radiophonique prévue pour le lendemain, mais on est loin néanmoins des sévères mesures de censure tant de fois dénoncées. Peut-on dès lors conclure que celles-ci ont été relâchées ? Nous n'oserions pas l'affirmer, car il faut remarquer que ces réglementations concernent le personnel de l'U.S. Air Force. Or l'hélicoptère qui nous occupe appartient à l'U.S. Army, c'est-à-dire à l'armée de terre, si curieux que cela puisse paraître pour qui n'est pas au fait des subtilités de l'organisation militaire américaine...

Jacques Scornaux.

Références :

— UFO Investigator, NICAP, November 1973.
— The Miami Herald, 4-11-1973.
— National Enquirer, 16-12-1973.
— The APRO Bulletin, September-October 1973.

Le guide de l'enquêteur **un document de travail indispensable, un ouvrage que vous devez posséder.**

Cet aide-mémoire présente près de 200 questions à poser aux témoins d'observations d'OVNI, couvrant toutes les situations possibles. Vous y aoprendrez comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment décrire une trajectoire, comment analyser et étudier les traces au sol ou les autres phénomènes physiques signalés, comment rédiger un bon rapport, comment affecter un cas d'un indice de crédibilité et d'étrangeté, etc...

Oure les rubriques mentionnées ci-dessus, vous y trouverez quelques données astronomiques concernant l'observation des étoiles et des planètes, la visibilité du Soleil et de la Lune, ainsi qu'un calendrier perpétuel.

Si l'ufologie vous passionne, vous devez posséder cet ouvrage, il vous sera toujours d'un précieux secours.

En vente à la SOBEPS au prix de **85 F.B.** Le montant de la commande est à verser au CCP 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 — 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France, uniquement par mandat postal international (ne pas envoyer de chèque).

Vous connaissez bien le phénomène OVNI... Vous êtes actif et aimez les contacts humains...

Devenez enquêteur de la SOBEPS

L'enquête auprès des témoins d'une observation de type OVNI est une occasion de vivre le phénomène dans son actualité.

Seules conditions indispensables : accepter de consacrer bénévolement quelques heures de loisir par mois et avoir la possibilité de se rendre sur les lieux d'une observation dans les plus brefs délais de façon à rentrer un rapport dans les jours qui suivent.

Profitez pleinement de cette occasion de participer activement à l'étude de ce problème passionnant et écrivez-nous en proposant votre candidature : dès qu'une observation sera signalée dans votre région, nous vous en feront part.

SIMPLE ET INDISPENSABLE : LE CODAGE DES OBSERVATIONS OVNI

La SOBEPS a mis au point un projet de codage des observations d'OVNI sur fiches à bords préperforés Rapid-Tri. Ce système est exposé dans Inforespace n° 14, pp. 37 à 40. La grande simplicité de son principe ne l'empêche pas d'être d'une utilité capitale pour nos recherches. La rapidité avec laquelle il deviendra opérationnel dépend de vous, ami lecteur, par l'aide que vous pouvez apporter à l'accomplissement de ce travail. Pour avoir une vision plus précise du phénomène OVNI il convient en effet de traiter le plus grand nombre possible de cas importants. Cette entreprise de longue haleine réclame donc la participation de nombreux collaborateurs. Inforespace vous offrira bien entendu la primeur des études sur les effets physiques des OVNI, sur les « humanoïdes », etc., qu'elle aura permises.

Point n'est besoin pour que vous puissiez nous aider que vous vous déplaciez fréquemment ni même que vous ayez beaucoup de temps libre : le codage est un travail que l'on fait chez soi et quelques fiches par semaine, rentrées régulièrement, constituent déjà un apport précieux. Une formation scientifique, en informatique par exemple, n'est pas non plus indispensable, bien que toujours utile : il suffit de disposer d'un esprit attentif et méthodique. Des personnes ayant une bonne connaissance de la langue anglaise sont particulièrement demandées. Au nom de la cause que nous défendons, nous vous remercions d'avance pour votre coopération.

ON DEMANDE DES DACTYLOS...

L'élaboration d'une revue comme INFORESPACE nécessite des pages et des pages de textes dactylographiés. Pour nous aider dans notre tâche et pour vous présenter des informations plus complètes et plus rapidement, nous avons besoin de dactylos bénévoles.

Si vous habitez Bruxelles et disposez d'une machine à écrire, prenez contact avec nous : votre aide nous est précieuse.

assortiment le plus complet d'ouvrages scientifiques et de techniques professionnelles abonnements aux revues belges et étrangères dépositaire des publications de l'ocde

librairie des sciences

coudenberg 76/78 1000 bruxelles tél. 12 05 60

vous y trouverez des ouvrages concernant le phénomène OVNI et la primhistoire.

tous les livres... et un peu plus

Ets Pendville & Cie

rue Marie-Henriette, 52-54
1050 Bruxelles tél. : 48 52 98

REPRODUCTION DE PLANS — IMPRIMERIE OFFSET — COPIE AU DUPLICATEUR — ADRESSAGE — STENCIL ELECTRONIQUE — FOURNITURES DE BUREAU — MEMOIRES ETUDIANTS : DACTYLOGRAPHIE — IMPRESSION — RELIURE

JUMELLES, SPOTTING-SCOPES, TELESCOPES, LUNETTES ASTRONOMIQUES, MICROSCOPES, REPARATION, ETC.

ATELIER ET MAGASIN D'INSTRUMENTS OPTIQUES — SLOTTE P., Chaussée d'Alsemberg, 59 - 1060 Bruxelles. Tél. 02-37.63.20



